

Ce

ÉTUDES

sur

Saint Thomas d'Aquin

publiées par

Le Collège Dominicain d'Ottawa

à l'occasion du

VIe Centenaire de sa Canonisation

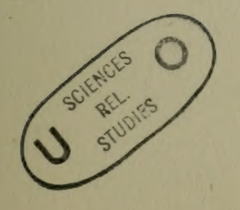
(18 juillet 1923)



1923

COUVENT DES DOMINICAINS
95, Avenue Empress
Ottawa







APPROBATIONS

Imprimi potest:

FR. GUNDIZALVUS PROULX, O.P.,
Prior Provincialis.

Nihil obstat:

FR. M.-ALBERTUS MARION, O.P.,
Censor

Imprimatur:

✝JOSEPHUS MEDARDUS, ARCH. OTTAWIENSIS,
die 11a Octobris 1923.

SAINT THOMAS D'AQUIN

I

LA CANONISATION DE SAINT THOMAS D'AQUIN

ETUDES

sur

Saint Thomas d'Aquin

publiées par le Collège Dominicain d'Ottawa

I

La Canonisation de Saint Thomas d'Aquin

Sur un texte ancien

Saint Thomas d'Aquin a été canonisé à Avignon, il y a exactement six siècles, sous le pontificat de Jean XXII.[1] Les fêtes de la canonisation furent célébrées avec splendeur. Elles attirèrent une foule innombrable de Cardinaux, de Prélats, de Prêcheurs, de nobles séculiers. A leur tête se trouvaient le roi de Sicile, Robert d'Anjou, la reine et les représentants les plus élevés du royaume.

---

(1) On a utilisé un ancien document: *Sollemnitas canonizationis sancti Thomae de Aquino O.P.*, édité par Mgr Douais dans son *Essai sur l'organisation des études dans l'Ordre des Frères Prêcheurs*. Cfr. Appendice XIII, p. 268-270.

Les cérémonies officielles furent réparties en deux fois. Le 14 juillet 1323, un jeudi avant la fête de saint Alexis, eurent lieu, au palais pontifical, comme des joutes oratoires en l'honneur de l'Ange de l'Ecole. Jean XXII ouvrit la séance par deux sermons distincts: le premier pour annoncer la bonne nouvelle, sous ce titre: *Haec dies boni nuncii, et si tacuerimus et celaverimus usque nunc sceleris arguemur.* Voici une journée de bon augure. Si nous nous taisions et dissimulions jusqu'à demain, on pourrait nous accuser de crime. Le second, pour exalter Thomas d'Aquin et l'Ordre des Prêcheurs, sous ce titre: *Scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum.*

Jean XXII se livra à des éloges étonnants tant de l'Ordre des Prêcheurs que de saint Thomas d'Aquin. Il proclama qu'en suivant la règle dominicaine, frère Thomas avait suivi la vie apostolique, parce que si les Prêcheurs possèdent en commun certaines propriétés, ils ne possèdent rien en particulier: «Et c'est là, dit le Pape, ce que nous déclarons une vie apostolique;» et, traduisant le fond de sa pensée, il déclarait se reposer sur la stabilité de l'Ordre des Prêcheurs, *in ipsius*

claritate siderea delectamur et in suae religionis stabilitate quiescimus.[2]

Parlant de saint Thomas, Jean XXII dit de lui ces belles paroles: «Après les Apôtres et les premiers Docteurs, il est celui qui a répandu le plus de lumière dans l'Eglise de Dieu. . . Autant d'articles il a écrit, autant de miracles il a fait.»[3] Par la bouche du Pontife Suprême, l'Eglise faisait sienne la doctrine du Maître. Il déclara pareillement que Thomas avait conservé la virginité jusqu'à la mort; que sa vie s'était écoulée sans faute mortelle et que l'on avait constaté pas moins de trois cents miracles opérés par son intercession.

Outre celui de Jean XXII, il y eut, dans la même séance, six autres discours. Frère Pierre Cantier, Postulateur officiel de la cause, parla sur ce texte: *Ad preceptum tuum elevabitur aquila et in arduis ponet nidum suum:* Sur ton ordre, l'aigle prend son vol et fait son nid sur les sommets. Le narrateur

(2) *Bullarium O. P.*, tome VIII, p. 22.

(3) Le Père Mandonnet admet l'authenticité de cette parole attribuée à Jean XXII. Cfr. Article sur la Canonisation de saint Thomas dans les *Mélanges Thomistes*, p. 38-39

nous apprend que ce discours était, entre tous les autres, d'une remarquable élégance, *inter omnes alios eleganter.*

Robert, roi de Sicile, prononça lui-même un sermon. Il prit pour thème: *Ille erat lucerna ardens et lucens.* Puis, un Patriarche de l'Ordre des Prêcheurs, l'archevêque de Capoue, un évêque qu'on ne nomme point, l'archevêque d'Arles, l'évêque de Lodève, qui était de l'Ordre des Mineurs. Le Frère Mineur parla surtout de sa doctrine. Nul, dit le chroniqueur, ne donna tant de louanges à l'enseignement de l'illustre Maître; il dépassa en éloges tout ce qui avait été entendu: *nec fuerunt auditae tot commendationes de sancto Thoma sicut ab illo.*

* * *

Enfin, le jour désiré, le 18 juillet, est venu. Avignon, «la filleule de saint Pierre, la sonneuse de joie,» est en liesse. Les hérauts du roi parcourent la ville et crient au peuple de fêter ce jour comme le jour de Noël.(4) Les travaux cessent. Une foule immense se précipite de toutes parts vers l'antique église de

---

(4) *Et Dominus Rex fecit preconizari per totam civitatem quod omnes festivarent sicut in die Natalis.* Cfr. Douais, l. c.

Notre-Dame-des-Doms. Devant le roi et la reine de Sicile, les Cardinaux et les Prélats, les Prêcheurs et la foule qui avait envahi le sanctuaire, le Pape célébra une messe solennelle, la première en l'honneur de saint Thomas. Après quoi, il prêcha sur ce texte: *Magnus es tu et faciens mirabilia.*

Ce même jour, Jean XXII publiait solennellement la bulle qui plaçait sur les autels le vénérable Thomas d'Aquin. Cette bulle est une louange éclatante au saint religieux et au Maître en doctrine.[5]

Le Pape y redit sa pureté angélique: «Je l'ai trouvé à la fin de sa vie, proclamait son confesseur, aussi pur qu'un enfant de cinq ans.» Il raconte ses luttes contre l'affection ambitieuse de sa famille, sa jeunesse dans les écoles, son incomparable enseignement, la place prépondérante que sa doctrine occupait déjà dans l'Eglise. Il rappelle sa mort bienheureuse à Fossa Nuova, les nombreux miracles qui glorifient son tombeau, les guérisons multiples obtenues par son intercession, signes irrécusables de la sainteté de l'illustre Docteur. Il déclare qu'il a foi que Thomas d'Aquin est

---

(5) On trouvera le texte de la bulle de canonisation de saint Thomas dans *Analecta S. O. P.*, vol. XVI, p. 182.

placé dans la phalange des saints comme l'étoile du matin: *Inter sanctorum agmina quasi stellam matutinam eum fidimus esse locatum.* Puis il convie l'Eglise, l'Italie, la Campanie et l'Ordre des Prêcheurs à se réjouir. Et parce que le saint est un grand docteur, le Pape invite la foule des docteurs à applaudir; que les jeunes gens s'animent aux études, que les doctes y persévèrent et que les vieillards y trouvent leurs délices. Tout le peuple chrétien était convié à célébrer désormais la fête du saint Confesseur, le 7 mars, jour anniversaire de sa mort, ou mieux, pour parler le langage de l'Eglise, de sa naissance au ciel.

Albert-M. MIGNAULT, O.P.
Prieur.

Saint Thomas d'Aquin

II

LE DEFENSEUR DE LA FOI

Le Défenseur de la Foi

L'expression *défense de la foi* éveille dans les esprits de notre temps une idée précise et restreinte; elle désigne l'apologétique. Cependant *défense de la foi* peut avoir une signification plus large et plus générale. Ne serait-ce pas une défense de la foi que la construction d'une théologie qui, tout en recevant d'en-haut ses principes premiers, s'appuierait sans cesse dans ses déductions sur le roc solide de la philosophie rationnelle ? Une construction de ce genre où, sur la base de la révélation divine, les déductions ou conclusions s'élèveraient méthodiquement sous l'influence, d'abord, des dons d'intelligence et de sagesse, et ensuite, sous la poussée de la raison s'appliquant à bien déduire afin de rendre toutes ses conclusions convenables et pour ainsi dire vérifiées, voilà qui serait, à n'en pas douter, une défense générale de la foi.

Cette défense générale, saint Thomas nous l'a donnée en nous présentant sa théologie, que l'on a comparée aux belles cathédrales

au point de vue de la division de l'œuvre, et que l'on peut également comparer aux cathédrales au point de vue de la solidité de l'ensemble, de l'élancement hardi des parties principales et de la perfection du travail dans tous les détails.

Cette théologie déjà ancienne de sept siècles fut nouvelle à son heure, et cela dans le sens où une pareille qualification rend une œuvre moins acceptable. Utiliser Aristote dans une si large mesure semblait trop rationaliser une œuvre qui était et qui devait rester d'inspiration divine. Il faut dire qu'à cette heure la philosophie d'Aristote, vue à travers les commentaires d'Averroès, n'inspirait pas confiance. A trois reprises, il fut interdit de lire, dans les leçons soit publiques soit privées, les livres du Stagirite sur la Métaphysique et la Philosophie naturelle. Il est tout naturel qu'utiliser ces écrits philosophiques si étrangers à la pensée chrétienne, même en les expurgeant parfaitement, suffisait pour éveiller la suspicion et pour justifier en partie les malveillants. Comme ses prédécesseurs, Alexandre de Halès et Albert le Grand, saint Thomas dut souffrir

certaines attaques et dut subir les censures ecclésiastiques de quelques évêques.[1]

La crise fut dure à traverser. Le reproche était très blessant pour l'âme de saint Thomas, si entièrement dévoué au service de la vérité théologique. Nous ne voyons pas, cependant, qu'il ait abandonné son point de vue: développer l'argument de convenance après avoir donné brièvement dans le *sed contra* la pensée authentique des Pères de l'Eglise. De plus, à maintes reprises, nous pouvons saisir l'intention du Maître de la Théologie, faire une œuvre défensive en même temps que constructive. Sur tel point la raison théologique qui se présente tout d'abord n'a-t-elle pas une valeur suffisante, saint Thomas fait remarquer qu'on ne doit pas la donner comme telle, et voici pourquoi: afin de n'être pas ridiculisé par les infidèles: *qui inducit rationes quae non sunt cogentes cedit in irrisionem infidelium* (I P. Quaest. XXXII, art. I), *ne Scriptura ex hoc ab infidelibus irrideatur, et ne eis via credendi praecludatur.* (I P. Quaest. LXVIII, art. I.) Cet avertissement, saint Thomas le donne sans se lasser toutes les fois que l'occasion se présente.

1) *Revue d'Apologétique*, Vol. 5, p. 510-511.

Et c'est ce qui prouve bien qu'il entend maintenir son point de vue en théologie, c'est-à-dire, édifier ses conclusions sur le terrain solide: la philosophie. Et de ce point de vue nous pouvons dire que toute la théologie de saint Thomas est une défense de la foi au sens général de ce mot.

* * *

De nos jours, *défense de la foi* exprime quelque chose de plus précis. C'est un traité spécial qui a pour objet de justifier rationnellement la réception de la divine révélation. Saint Thomas nous a-t-il donné ce traité? Non, si l'on exige une œuvre distincte et séparée de tout le reste. Oui, si l'on se contente d'un ensemble de principes jetés ici et là, et qu'il est facile de coordonner en synthèse.

Ces principes, pièces toutes préparées pour une défense de la foi, pour une apologétique, saint Thomas nous les a donnés, et il suffit de les considérer attentivement pour voir quel aurait été son traité spécial d'apologétique, le but poursuivi et la manière de procéder.

On a appelé l'apologétique ancienne *l'apologétique du miracle* et nous en trouvons, dans

les œuvres de saint Thomas, l'organisation puissante et l'expression précise. Le but de l'apologétique, c'est, pour saint Thomas, de défendre la divine révélation et par conséquent de rendre l'acte de foi raisonnable. C'est cette pensée du saint Docteur si énergiquement exprimée en quelques mots, (*dogmata quae subsunt fidei considerari possunt sub communi ratione credibilis, et sic sunt visa ab eo qui credit. Non enim crederet nisi videret ea esse credenda protper evidentiam signorum.* IIa IIae Quaest. I, art. IV, ad 2.) c'est cette pensée qui fut le point de départ du beau travail de ceux qui furent, en ces derniers temps, chez nous, les rénovateurs de l'Apologétique traditionnelle: les Pères Gardeil, Schwalm, de Poulpiquet et Garrigou-Lagrange.

Pour saint Thomas donc, il y a un aspect sous lequel les dogmes de la foi sont reconnus comme vrais, c'est-à-dire acceptables pour la raison, c'est sous leur aspect de crédibilité. Il est possible de montrer qu'ils sont croyables, non pas par un examen portant sur l'intrinsèque de chaque dogme, (ce ne serait plus des vérités surnaturelles) mais par un examen portant sur un ensemble de signes extérieurs qui authentifie leur provenance divine. C'est

là ce qu'il appelle rendre les dogmes croyables. Voilà le but que doit atteindre une bonne défense de la foi.

Le moyen normal et le moyen efficace pour arriver à ce but, c'est l'évidence des signes divins, c'est-à-dire, le miracle rationnellement constaté. C'est à la question V, art. II, de son traité sur la foi que saint Thomas expose le plus clairement sa pensée sur ce point. L'intelligence, dit-il, peut être convaincue que telle chose est croyable par autre chose que l'évidence, comme, par exemple, si un prophète annonçait au nom de Dieu un événement futur, et en même temps, donnait un signe divin, ressuscitait un mort. Du fait de ce signe, l'intelligence serait convaincue que cette prédiction est faite au nom de Dieu, bien que l'événement ne fût pas lui-même évident. Et c'est ce qui lui permet de conclure que les démons sont forcés de croire (d'une foi naturelle) à cause de l'évidence fulgurante des signes divins.

* * *

On voudra bien remarquer les présupposés et les conséquences de cette position prise dans le problème de la défense de la foi.

C'est ce qu'il faut faire attentivement pour se rendre compte de la force de cette apologétique. Le présupposé immédiat, c'est la discernabilité rationnelle du miracle. Saint Thomas a mis ce point en parfaite lumière. Pour lui, il n'est pas besoin d'avoir une espèce de sixième sens, le sens du divin, pour reconnaître la réalité d'un miracle. Il n'y a qu'à rappeler quelques textes pour en être bien convaincu. Dans son traité contre les Gentils,[1] il se propose spécialement de montrer qu'il est possible de faire apparaître comme évidente l'origine de la révélation. Il s'agit bien d'évidence rationnelle et l'expression de sa réponse n'est pas ambiguë: «Ce sont là des signes (les miracles) qui manifestent pleinement que quelqu'un parle au nom de Dieu.» Cette même pensée de discernabilité rationnelle du miracle est peut-être plus clairement exprimée dans son commentaire de la II Epître aux Thess., ch. III, leç. I. «Les miracles sont la *démonstration* de la foi.» Il s'agit bien sans doute de la démonstration qui donne la science. Même doctrine dans son commentaire sur saint Jean, ch. XV, leç. 4, 5.

---

(1) Livre I, Chap. 7.

Saint Thomas nous explique en cet endroit la parole du Christ à ses Apôtres: *Si opera non fecissem in eis quae nemo alius fecit, peccatum non haberent.* Et il dit, en effet, que les Juifs ne sont pas excusables, car le Christ les a attirés à la foi: 1° par ses paroles; 2° par ses miracles visibles; 3° par un instinct intérieur; et c'est ainsi, (en produisant cette grâce) qu'il a fait des œuvres que personne autre n'a faites avant lui. La place que saint Thomas donne ici à la grâce à côté des miracles visibles montre bien que la grâce n'est pas nécessaire pour constater la réalité du miracle.

Enfin, répondant à l'objection: Mais si les motifs de crédibilité sont si puissants sur l'esprit, il n'y a plus de mérite à croire? (IIa, IIae, Quaest. II, art. 9 ad 3) Saint Thomas ne recule pas devant la difficulté de sa position. «Nous sommes suffisamment poussés à croire par les miracles qui confirment comme divine la doctrine proposée... mais l'objet de la foi reste obscur et cela suffit pour qu'il y ait mérite, notre intelligence étant faite pour la vérité évidente.»

Toujours la même vérité qui est affirmée, la discernabilité du miracle. Et c'est le premier présupposé de son système. Car

s'il fallait déjà la foi ou l'instinct divin pour reconnaître le miracle, la justification rationnelle de la foi serait pour autant affaiblie, sinon détruite.

* * *

Un autre présupposé, plus éloigné celui-là, c'est le caractère surnaturel ou intangible des vérités de la foi, et, par conséquent, de la vertu et de l'acte de foi.

Toute vertu, nous dit le saint Docteur (IIa, IIae, Quaest. V, art. 3) est spécifiée par son objet formel. «Or, l'objet formel de la foi est la Vérité première se révélant. En conséquence, l'hérétique qui rejette un dogme de la foi ne conserve pas la foi divine par rapport aux autres dogmes. Ces dogmes, il les conserve par préférence personnelle, non parce que Dieu les a révélés, mais parce qu'ils lui paraissent convenables.» Doctrine surprenante au premier abord, tant il paraît plausible que cet hérétique confesse de foi divine les autres dogmes. Mais non, la foi est surnaturelle et divine par son motif, et, une fois ce motif mis de côté, la vertu de foi disparaît.

Du même principe, saint Thomas tire une autre application dans la question de la

certitude de la foi. La certitude de la foi, dit-il (IIa IIae Quaest. IV, art. 8) est plus grande que celle de la science et même que celle de l'habitus des premiers principes. Car ceux-ci ont pour motif la raison humaine, celle-là la vérité divine. C'est dire que toute la différence vient de ce que la foi est une vertu surnaturelle, tandis que les autres sont des vertus naturelles. Et maintenant, ce n'est pas d'une façon hésitante et peu sûre que saint Thomas affirme la surnaturalité du motif de la foi. Cette vérité est clairement supposée comme base de ses déductions dans les deux articles que nous venons de rappeler; ailleurs, elle est clairement exprimée. Dans son commentaire de l'Evangile selon saint Jean, pour expliquer ces paroles: *Opera quae dedit mihi Pater testimonium perhibent de me. Et qui misit me Pater testimonium perhibuit de me,* saint Thomas fait remarquer, à la suite de saint Jean Chrysostôme, qu'il y a pour Dieu une double manière de rendre témoignage: 1° d'une manière sensible, par les miracles: et celle-là, les Pharisiens pouvaient la comprendre; 2° d'une manière surnaturelle, en parlant directement à l'âme, *omnis qui audivit a Patre et didicit, venit ad me.* C'est de cette manière que Simon Pierre

a entendu le témoignage de Dieu quand il a confessé que le Christ était le Fils du Dieu vivant: *Beatus est, Simon Bar Jona, quia non judicas secundum quod caro et sanguis revelat, id est non ex industria naturali, sed ex Patre meo.* Voilà la pensée de saint Thomas sur la surnaturalité du motif de la foi. Il est inattingible par les forces de notre intelligence. Dieu seul peut nous élever jusque là, *nemo venit ad me nisi Pater traxerit eum.*

Il y aurait ici une abondante quantité de textes à relever, et cette accumulation ferait apparaître avec plus de force encore que la surnaturalité de la foi, *ex parte motivi,* est pour saint Thomas non seulement une vérité admise, mais de plus un présupposé aussi nécessaire que l'autre, la discernabilité rationnelle du miracle, pour construire solidement une défense de la foi. Du reste cette juste délimitation du naturel et du surnaturel est bien ce qui donne à la théologie de saint Thomas son homogénéité parfaite, c'est ce qui permet aux différentes parties de se superposer solidement et gracieusement.

Dans le cas particulier qui nous occupe, la nette distinction entre la surnaturalité du motif formel de la foi et la discernabilité

rationnelle des miracles ou motifs de crédibilité a conduit notre saint Docteur aux plus heureuses conséquences dans une question pourtant bien complexe.

* * *

La première de ces conséquences, c'est de donner à l'acte de foi une justification rationnelle parfaite, tout en conservant intact son caractère surnaturel. Les signes divins, les miracles, sont rationnellement reconnus comme tels et dans leur relation avec la doctrine qu'ils doivent confirmer, et ceci rend les dogmes évidemment croyables, acceptables pour la raison, mais ce n'est pas là le motif de la foi elle-même. Le motif de la foi, ce pourquoi le fidèle donne l'adhésion de son esprit aux mystères, est plus élevé; c'est l'autorité de Dieu se révélant. Ce motif est essentiellement surnaturel; pour l'atteindre il faudra le secours de Dieu, et c'est ce qui donnera à notre foi son caractère surnaturel. Et alors, étant fixés sur la distinction entre les motifs de crédibilité et le motif de la foi, nous ne serons pas portés à rapprocher plus qu'il ne faut ces deux choses et encore moins à exiger que l'acte de foi soit

objet d'expérience sensible ou rationnelle. Le surnaturel ne s'expérimente pas sensiblement.

Une deuxième conséquence de la position de saint Thomas dans la défense de la foi, c'est de laisser l'adhésion de foi absolument libre. Que les motifs de crédibilité prouvent jusqu'à l'évidence que le Christ a parlé au nom de Dieu, l'intelligence restera libre de donner son adhésion aux vérités proposées, car cette preuve par les motifs de crédibilité ne fait pas apparaître les vérités présentées comme évidentes, mais seulement comme évidemment rapportées au nom de Dieu. L'obscurité demeure dans les vérités de la foi, et seule l'évidence enlève à l'intelligence son indécision ou sa liberté. Et par là, nous rejoignons la parole célèbre de saint Augustin: *Credo quia absurdum.* C'est juste, car on ne peut croire ce qui est évident pour l'intelligence.

Une troisième conséquence de cette construction apologétique, c'est de placer la certitude de la foi au-dessus de toutes les certitudes naturelles, et de ne pas faire dépendre le degré de certitude de la foi du degré de certitude du jugement de crédibilité. La

certitude du jugement de crédibilité est fondée sur la force des raisons apportées pour prouver que le Christ est autorisé à parler au nom de Dieu, tandis que la certitude de la foi dépend de la force inébranlable du motif sur lequel elle s'appuie, l'autorité de Dieu se révélant. «Je crois parce que vous l'avez dit et que vous êtes la vérité même.» Cette dernière certitude est surnaturelle et augmente avec le développement en nous de la vertu de foi. Il est évident que chez le saint la certitude de la foi est plus intense.

Une quatrième conséquence, c'est la nécessité plus ou moins stricte, selon les cas, de justifier rationnellement sa foi. Il est facile de comprendre que le simple fidèle, ignorant et peu doué, n'est pas obligé de justifier si parfaitement sa foi. Les motifs de crédibilité sont peu nombreux et assez simples pour lui; c'est surtout le spectacle de l'Eglise catholique, stable et florissante malgré ses épreuves sans nombre. Voilà qui suffit pour que son acte de foi soit un acte raisonnable. Par contre, les fidèles instruits doivent faire davantage dans la justification rationnelle de leur foi. L'Eglise enseignante est obligée de faire plus encore: «Rendre raison de son espérance», et, d'après la parole de

saint Paul: *eos qui contradicunt arguere.* (Tit. I, 9.)

Dernière conséquence, conséquence pratique celle-là, c'est de ne pas croire que la conversion à la foi doive suivre immédiatement et nécessairement l'émission du jugement de crédibilité. Il y a, en effet, un abîme entre dire, au sujet des vérités de la foi: c'est croyable, et dire sincèrement: je crois. Et, toujours pour la même raison, c'est que dans le cas de la crédibilité la raison nous y conduits naturellement; dans le cas de la foi, au contraire, il faut que Dieu vienne à nous: *nemo potest venire ad me nisi Pater . . . traxerit eum...* (Saint Jean, Chap. VI, 44.)

D'où une règle qu'il faut suivre strictement dans l'œuvre des conversions plus que dans toute œuvre: prier Dieu comme si Dieu devait faire tout le travail et travailler à éclairer l'intelligence comme si nous étions seuls.

D'autres conséquences pourraient sans doute être déduites des principes que saint Thomas nous a donnés pour construire une apologétique; celles-ci suffisent pour faire admirer la justesse et la solidité des positions prises dans ce vaste problème. Puisse la

pensée des apologètes contemporains s'en pénétrer de plus en plus et ne jamais s'en écarter en rien! Libre à ceux qui vivent à sept siècles de distance de notre saint Docteur de rajeunir l'aspect extérieur du temple de sa doctrine et de donner plus d'attrait au portique de ce temple, l'Apologétique. Mais Dieu nous garde de toucher au fondement et à la structure de l'Edifice! Rendons grâces à Dieu, en ce saint anniversaire, d'avoir donné à son Eglise un docteur si puissant, et demandons, pour ceux qui veulent se pénétrer de sa doctrine apologétique et l'enseigner aux autres, une grande ferveur dans la foi, et aussi une grande exigence d'intelligence et un bon discernement, afin qu'ils soient fidèles à l'avertissement de saint Thomas: *ne doctrina catholica ex hoc ab infidelibus irrideatur, et ne eis via credendi praecludatur.*

Père Gonzalve PROULX, O. P.
Provincial.

Ottawa, 8 septembre.

SAINT THOMAS D'AQUIN

III

LE SAINT

Le Saint

Saint Thomas d'Aquin, le prince et le maître de tous les docteurs, n'est pas moins grand par la vertu ou la sainteté que par la doctrine. En lui, la piété recherche l'étude, et l'étude s'appuie sur la piété; l'union des deux établit dans son âme cet heureux et trop rare commerce d'une science très sainte et d'une sainteté toujours éclairée. Il avait le secret, comme disent ses anciens biographes, d'entrer dans la vérité par la charité, et de croître dans la charité par la vérité. Semblable au soleil radieux, il remplit la terre de la splendeur de sa doctrine, il la réchauffe par le rayonnement de sa vertu.

Aussi bien, lorsque Léon XIII proclama le Docteur angélique patron des écoles catholiques, ce ne fut pas seulement l'homme de science, mais encore l'homme de vertu qu'il proposa comme guide et modèle à la jeunesse étudiante. Et Jean XXII, lorsqu'il canonisa saint Thomas d'Aquin en Avignon, eut également la louable ambition d'honorer en lui, avec les vertus parfaites du cœur, les nobles qualités de l'esprit. «Que l'Eglise entière se

réjouisse, disait-il dans sa bulle de canonisation, car en lui se sont réalisés les oracles du *Livre de la Sagesse:* Le Seigneur lui a donné face à face ses commandements, la loi de la vie et de la science.»

Ce ne sera donc pas une nouveauté, ce sera suivre les anciennes traditions que de rappeler, à l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin, l'alliance étroite de la doctrine et de la piété, de la science et de la vertu, de la vérité et de la charité. «Dieu, source de toute sainteté et de toute sagesse, dit admirablement S. S. Pie XI, semble avoir voulu montrer en saint Thomas comment ces deux choses s'entr'aident, comment la pratique des vertus prépare à la contemplation de la vérité, et comment, à son tour, une méditation plus subtile de la vérité affine et perfectionne les vertus.» (Encyc. *Studiorum Ducem*, 29 juin 1923.)

On s'est plu si souvent dans le passé à exalter le génie du saint Docteur et à marquer l'heureuse influence de ses vertus sur sa science qu'il nous sera bien permis d'omettre cette partie de notre sujet, et de nous borner à faire l'éloge de son cœur et à montrer

comment la perfection de la sainteté découle en saint Thomas d'Aquin de la contemplation de la vérité.

I

Tout homme est tenu, dans une large mesure, de rendre à la Vérité l'hommage de sa vertu. Etre saint, en effet, c'est accomplir l'ordre établi par Dieu en vue de la fin dernière; et cet ordre éternel, nul ne l'accomplit qu'il ne le connaisse et qu'il ne l'aime. Le propre de la vie de l'homme est qu'elle se déroule selon l'intelligence: celle-ci contemple d'abord la vérité, elle s'applique ensuite à ordonner avec discernement et sagesse notre activité extérieure, puis, en même temps, à maîtriser les excès désordonnés de nos passions. La moralité est cette activité d'ensemble qui dérive de l'exercice spéculatif et pratique de notre raison; elle est la direction rectifiée de toutes les actions humaines. «Séparer, pour les rendre chacune plus intense, la vie intérieure et la vie intellectuelle, que le Seigneur a voulu voir unies, c'est travailler inconsciemment à les détruire l'une et l'autre.» (*Revue des Jeunes*, 10 fév. 1923, p. 256.)

Ainsi, toute vertu remonte à la connaissance comme à son principe, et en découle comme

de sa source. Mais pouvons-nous aller plus loin, et proposer à certaines âmes la contemplation aimante de la vérité, comme un moyen très sûr et très efficace de se sanctifier ?

Dans certains milieux mystiques, on prône plutôt la consigne tout opposée: prenez garde à la science. Parce que la science, comme toute perfection excellente, est un danger d'orgueil, et que la charité seule met l'homme au niveau de ses destinées éternelles et de la vie surnaturelle qui en est l'apprentissage, on s'en va répétant partout, comme une loi fondamentale de la perfection, le mot occasionnel de saint Paul: *Scientia inflat, charitas vero aedificat.* Pour les tenants de cette maxime, la raison ne compte plus; elle est même l'ennemi. Ceux qui veulent en tenir compte sont flétris du nom d'intellectuels, et accusés de conduire les âmes vers un naturalisme orgueilleux et froid. Par contre, toute impulsion pieuse est déclarée chose bonne. Socrate disait autrefois que la vertu n'est que dans la raison. Ces mystiques disent aujourd'hui qu'elle n'est que dans le sentiment.

Il y a eu, à toutes les époques, de ces mystiques sentimentalistes qui se méfiaient

plus qu'il ne le fallait de la raison humaine. Mainteneurs acariâtres de la piété, censeurs sans mission, ils sont aux aguets, inquiets et malveillants, de tout ce que font les hommes d'étude qui travaillent de leur mieux à éclairer, diriger et féconder leur piété par leur science. Au 13ème siècle, il s'est même trouvé toute une école de théologiens intransigeants, pour interdire l'usage des connaissances naturelles dans la science de Dieu. «Telles, dit un contemporain de saint Thomas, le V. Humbert de Romans, ces gargouilles des cathédrales qui, fortement cramponnées aux contreforts robustes de l'église, et contentes de se sentir assurées sur leurs derrières, ne se mêlent au mouvement du dehors que pour grimacer et cracher sur les passants.»

Saint Thomas avait une autre conception de la science sacrée et de la sainteté.

Formé à l'école d'Albert le Grand, il soutint que «la lumière de la foi ne détruit pas la lumière de la raison. Celle-ci est insuffisante pour reconnaître les vérités de la foi, mais elle ne leur est pas opposée. . . Utilisons-la donc pour manifester la foi, et montrer tout au moins que les objections de nos adversaires ne concluent pas.» (*In Boetium, De Trinitate*, q. 2, a. 3.)

Fils d'un Ordre apostolique voué à la contemplation de la Vérité, saint Thomas ne se montra pas moins ardent à recourir aux lumières de la raison pour perfectionner sa vertu que pour défendre sa foi. Il attendait de son oraison sublime, non seulement l'efficacité de sa parole, mais encore l'aliment de sa charité. Saisi, transpénétré, transformé par la vérité, il en vivait intérieurement, avant de s'en faire, au dehors, le héraut passionné. Toute son âme rayonnait des clartés reçues dans la contemplation.

C'est ce que le Verbe de Dieu disait un jour à sainte Catherine de Sienne, à propos de saint François et de saint Dominique. «François, mon petit pauvre, fit de la pauvreté le principe de sa barque par affection d'amour. Ton père Dominique, lui, choisit comme objet propre et spécial de sa religion la lumière de la science pour extirper les erreurs qui s'étaient élevées de son temps. De cette lumière, il fit *le principe de sa barque*, sans avoir pourtant renoncé à la pauvreté volontaire. Aussi sa religion est toute large, toute joyeuse, toute parfumée; c'est un jardin de délices: les fleurs y abondaient dès le principe; les religieux y étaient d'une grande perfection; ils ressemblaient à saint Paul par la lumière,

et les ténèbres de l'erreur se dissipaient en leur présence. Regarde le glorieux Thomas dont l'admirable intelligence contemplait ma Vérité, qu'il acquérait par une lumière surnaturelle et par une science infuse, beaucoup plus que par ses études. Aussi fut-il un flambeau resplendissant qui éclaira son Ordre et le corps mystique de la sainte Eglise.» (Dialogue, De l'Obéissance, chap. 5.)

II

Pour comprendre cette heureuse influence de la science et de la contemplation sur la sainteté, quelques précisions s'imposent.

Tout d'abord, la sainteté est un don de Dieu qui consiste essentiellement dans la grâce ou la charité, vertu animatrice et forme de toutes les autres, vertu commune à tous les saints. La science ne saurait en aucune façon remplacer la grâce ou la charité, ni l'étude remplir le rôle du Créateur. L'étude et la science ne sont—comme du reste la mortification, la prière ou toute autre pratique de piété—que des moyens puissants, mis au pouvoir de l'homme vertueux pour l'aider à orienter sa vie vers une plus haute perfection. Le plus souvent elles agissent sur

une âme déjà sanctifiée, et se bornent à y féconder les germes de vie qui, sans elles, se dessècheraient ou s'étioleraient misérablement.

Pour cette action secondaire et quasi instrumentale, la prudence est absolument nécessaire. Aucune vertu morale, pas même celle du fruste charbonnier, ne saurait exister sans elle, car il est impossible d'atteindre une fin sans un bon choix des moyens. (I-II, 58, 4.) Quelque pieux qu'il soit, le sentiment ne mérite le nom de vertu que s'il est conforme à la droite raison, non seulement dans l'objet qu'il poursuit, mais encore dans tous les mouvements qu'il provoque.

Moins indispensables sont les autres qualités intellectuelles, telles que la sagesse, la science et l'art; cependant, l'homme vertueux peut, en certaines conditions, en tirer d'immenses avantages.

Sans doute, il est admissible—on en pourrait donner maints exemples—qu'un homme, abondamment doté de science et de richesse, soit plus abondamment doté de vices et de crimes. De même, une société, intellectuellement et matériellement très brillante, peut être moralement très inférieure. «On conçoit très bien,

écrit M. Charles Richet, qu'une société puisse exister, très instruite, riche en télégraphes, en avions, en chemins de fer, en instituts de bactériologie, de pyrotechnie et de mathématiques, et qui soit tout de même foncièrement immorale, cruelle, corrompue, indigne de mériter le nom de civilisée.» Mais faudra-t-il pour cela reprendre l'erreur de J.-J. Rousseau? Faudra-t-il défendre cette idée absurde que l'homme primitif, le sauvage, qui ne connait ni l'art, ni l'industrie, ni la littérature, ni la philosophie, est d'une moralité supérieure à celle de l'homme cultivé? Assurément non. La diminution de la vérité ne servira jamais les âmes, elle ne peut que les affadir. Par contre, toute science est utile; la moindre vérité est un trésor.

La connaissance des œuvres de la création nous conduit comme par la main à la connaissance de Dieu. (Rom., I, 20.) Elle nous permet d'admirer sa sagesse et sa puissance, sa perfection et sa majesté, sa bonté et sa miséricorde. Elle est même le complément naturel de la considération de l'Etre divin selon les mystères de sa vie intime. (II Cont. Gent., C. 1 et 2.) Et qui dira les sentiments de crainte et de respect, de confiance et d'amour qu'engendre cette con-

naissance plus ample et plus profonde de la Vérité ?

On le voit: dans toute étude, dans toute science, dans tout progrès intellectuel, il y a des ressources infinies pour développer le progrès moral. Le tout est de les trouver, et de réaliser les conditions voulues pour les utiliser.

En premier lieu, il faut étudier avec foi. Sans la foi, comment se garantir contre les défaillances naturelles de l'esprit humain ? Comment compléter les vues trop courtes de la science acquise ? Le génie même peut-il suffire ? Qu'est-ce que le génie en proportion des lumières surnaturelles de la foi ? Le philosophe profane considère les choses en elles-mêmes et pour elles-mêmes; le philosophe chrétien, au contraire, justement préoccupé de l'unique nécessaire, s'applique à ne considérer les choses qu'en dépendance de Dieu. Si bien que sa contemplation n'a, à vrai dire, toujours, qu'un seul et même objet, Dieu: Dieu dans son être, Dieu dans son opération intime, Dieu dans son opération au dehors, Dieu dans les êtres extérieurs qu'il produit, qu'il conserve et qu'il gouverne. (II Cont. Gent., c. IV.)

Il faut ensuite étudier avec amour. C'est la sagesse d'amour, dit saint Thomas, qui permet de juger les choses divines par expérience et par goût: *per quamdam connaturalitatem*. Sans elle, le théologien ne pénètre pas dans l'intimité de Dieu; il peut connaître tous les décrets de l'Eglise touchant le Christ, son intelligence n'en vit pas. «Quand il parle de l'Incarnation, il ne semble pas parler de quelque chose de réel; il aligne des textes. . . ., mais il n'a pas l'esprit des concepts, l'esprit des mots et des formules, ici l'esprit surnaturel.» (R. P. Garrigou-Lagrange, *Le sens commun*, p. 199.)

Sans la charité, la vérité n'a pas non plus, ou n'a que peu de valeur éducative. Elle ne saurait avoir prise sur l'homme tout entier: elle intéresse son intelligence, elle ne «capte» pas les puissances d'action, la volonté et la sensibilité. «Que faisons-nous? s'écriait saint Augustin. Les ignorants ravissent le ciel, et nous, avec notre science sans cœur, sommes si stupides et si hébétés que nous demeurons toujours ensevelis, comme des bêtes, dans la chair et le sang.» (*Les Confessions*, L. 8, c. 7.) Mais survienne la divine charité, et alors le même Augustin nous présentera cette science aimante comme la source de vie religieuse par

excellence: *Huic scientiae attribuitur illud quo fides saluberrima gignitur, nutritur, defenditur et roboratur.* (*De Trinitate,* L. 14, c. 1.)

La vérité, recherchée avec foi et amour, est une cause efficace de vertu, de perfection et de sainteté. . . . La mesure de sa foi et de sa charité donne la mesure de son efficacité.

III

Saint Thomas d'Aquin a toujours recherché la vérité avec foi et amour. Une triple sagesse dirigeait ses études: la sagesse humaine de la raison naturelle, la sagesse humano-divine de la théologie, et la sagesse toute divine de l'Esprit d'amour. Ces trois sagesses s'harmonisaient dans son âme d'une manière si parfaite qu'aucune ne nuisait à l'autre, ni n'entravait son développement; elles se servaient réciproquement, au contraire, et se prêtaient à des points de vue divers leur concours et leur aide. Sous cette triple lumière, saint Thomas cherche la vérité partout, dans les livres, auprès des maîtres humains, jusque dans les plaies aimantes du Crucifié; il progresse dans la doctrine à pas de géant. Incomparablement mieux qu'Aristote, son maître, il a pénétré les

secrets du monde créé. Plus profondément qu'aucun autre théologien, il sait ce que la raison, éclairée par la foi, peut découvrir des mystères divins. Mais il connait Dieu surtout de cette connaissance proprement divine, par une sorte d'expérience intérieure qu'il a de Dieu, dans le goût, dans l'affection et dans la délectation ou toucher intérieur de l'âme. Contempler Dieu pour la joie de le voir, scruter par amour les profondeurs de Dieu,—car l'amour ne se contente pas d'une vue superficielle, mais veut pénétrer dans l'intimité du cœur—jouir de cette vue et s'enflammer davantage d'amour pour Celui qui est la beauté suprême, voilà la Sagesse d'amour! Voilà l'idéal de la vie humaine! Voilà l'exemple laissé par saint Thomas!

Faut-il s'étonner, après cela, que l'activité intellectuelle du saint Docteur soit devenue le principe et le ferment de sa vie intérieure?

Au ciel, toute béatitude découle de la vision. Dans le Christ, toute la sainteté vient de l'union hypostatique. Chez tous, la volonté suit l'intelligence. Pourquoi n'y aurait-il pas, chez quelques âmes d'élite, une influence plus marquée de la science sur la vie et la sainteté?

L'étude, entreprise par amour, s'achève en amour: *Per hujusmodi studium, manuducimur in amorem Dei.* (D. Thomas, *In Canticum*, c. I.) A plus forte raison fera-t-elle aimer Dieu, cette science, pleine de foi et de charité, qui a Dieu lui-même pour objet: *Theologia ordinatur ad affectionem sive dilectionem caritatis.* (*Ibidem.*)

De cette recherche amoureuse de la vérité découlent des trésors de purification, d'illumination et d'union à Dieu: elle réfrène les concupiscences de la chair et le désir des richesses (II-II, 188, 5); elle préserve des erreurs où l'ignorance fait si aisément tomber les contemplatifs, et dispose, par ses lumières propres, aux lumières supérieures de l'oraison; elle accroît la complaisance dans la vision de l'éternelle Beauté et réchauffe l'amour du souverain Bien. (I-II, 27, 2.)

Composé de matière et d'esprit, l'homme doit lutter sans cesse pour tenir ses passions en bride haute, et pour raffermir la volonté sous l'empire de la raison. L'étude lui fournira un moyen souverainement efficace d'assurer la victoire de la raison sur les sens. (II-II, 142, 2 et 3.)

Etre intelligent et noble, l'homme a besoin d'idéal et de lumière: l'étude lui donnera cette lumière, et lui tracera cet idéal.

Etre libre et faible, l'homme a besoin de secours et de force; l'étude, en faisant croître l'amour de Dieu, lui communiquera ce secours et cette force. Le zèle n'est-il pas un effet de l'amour? (I-II, 28, 4.) Peut-il même se produire une seule action qui n'ait son principe dans l'amour? (I-II, 28, 6.)

Excellente pour toute forme de vie religieuse, l'étude de foi et d'amour l'est très spécialement pour les Ordres contemplatifs, et devient absolument nécessaire pour les Ordres mixtes ou apostoliques dont l'activité procède de la plénitude de la contemplation; car elle prépare très efficacement à cette activité et en étend le rayonnement. Aussi, le V. Humbert de Romans exhale-t-il pieusement son admiration pour l'étude, «cette source féconde de tous biens, car c'est à elle que l'Ordre dominicain doit son innombrable recrutement, la dévotion des peuples, sa sauvegarde contre le mal, *la formation de l'homme intérieur.* C'est elle qui dessille les yeux des religieux et leur montre en toute clarté la voie du devoir; elle qui leur confère le droit de tendre la main comme des men-

diants, parce que de l'autre ils sèment les biens spirituels; elle qui donne la force de porter le poids de la vie, car elle est pour l'âme une nourriture vivifiante; elle qui réchauffe le cœur et le rend plus ardent et plus tendre envers Dieu; elle enfin qui, par la douceur de son commerce, chasse du cœur des religieux l'ombre troublante de l'ennui, ce ver rongeur qui suce les forces vives de l'âme et la rend inféconde.» (*Exposition des Constitutions*, Opp. II, p. 26.)

Aussi bien, saint Thomas estimait que, de toutes les formes de la vie religieuse, la meilleure, la plus parfaite, la plus féconde en fruits de charité, c'est précisément cette vie contemplative des Ordres apostoliques, dont le principe est la lumière de la science et dont la perfection ne consiste pas seulement à luire, mais encore à éclairer. (II-II, 188, 6.) «La vie contemplative, dit-il, convient à l'homme selon ce qu'il y a de meilleur en lui, son intelligence; elle lui donne la plus grande délectation; elle est d'ordre divin; c'est d'elle que parle le Seigneur lorsqu'il dit que Marie a choisi la meilleure part»; et ainsi de suite. (II-II, 182, 1.) On trouve dans cet article jusqu'à neuf raisons en faveur de la vie contemplative; et l'on

sent, à sa lecture, que le saint Docteur brûle d'amour pour sa chère doctrine, et qu'il désire ardemment communiquer sa flamme. Non seulement il veut que l'on s'applique à la contemplation de la vérité dans les moments de loisirs, mais il demande encore, avec saint Augustin, que ceux-là mêmes qui se livrent aux œuvres de la vie active, ne l'abandonnent pas totalement, afin qu'ils ne soient pas privés de la suavité du vrai, ni opprimés par les nécessités de la vie présente. (*Ibidem*, ad. 3.) Bien plus, il demande que toute la vie active soit inspirée et dirigée par la vie contemplative. (II-II, 182, 4.) Tant il est vrai que, pour saint Thomas, la vérité n'est pas seulement une lumière qui se concentre dans les régions supérieures de l'esprit, mais encore un foyer de vie qui rayonne sur le cœur, pour le fertiliser et le sanctifier: elle est le bien, non de l'intelligence seule, mais de tout l'être intellectuel. Là est le secret de ses vertus.

IV

Un rapide coup d'œil sur les notes distinctives de sa sainteté achèvera de nous en convaincre. Le fruit révèle la nature de l'arbre qui l'a produit. La sainteté porte

également sur elle-même les marques de son origine. En saint Thomas, elle est indubitablement façonnée à l'image de la science ou de la sagesse. Qu'elle s'exerce dans la pratique des vertus, ou qu'elle se répande en dévotion intérieure devant Dieu et en œuvres extérieures à l'égard du prochain, elle accomplit toutes choses avec l'ordre et l'équilibre, avec la profondeur et la solidité, avec la lumière et le rayonnement qui caractérisent la Vérité.

Constatons-le, tout d'abord, dans la pratique des vertus. En la plupart des saints brille particulièrement une vertu, qui leur donne une physionomie propre. Pour saint Thomas, ce qui le caractérise, ce n'est pas l'éclat particulier de telle ou telle vertu, c'est l'harmonie d'ensemble, la pratique simultanée de toutes les vertus selon leur rang et leur importance.

Des écrits comme des actes, on emporte l'impression d'un tout harmonieux et ordonné. C'est une vie où la raison est maîtresse. Le temps est consacré, certes, à l'étude, mais la prière a sa large part, et souvent saint Thomas interrompt la composition de ses ouvrages pour s'édifier au récit des austérités

des Pères du désert. Cette composition même ne le trouble point. Il travaille dans la paix, et non sans effort, puisque le travail est un effort, mais sans l'exaspération et la fièvre de tout ce qu'il y a de trépidant et de nerveux dans le travail de la plupart des écrivains. Les pages du Docteur angélique, les articles de la *Somme,* ne sont que le trop plein d'une source surabondante. Le même génial bon sens préside à sa vie mystique. Certes, il estime et observe la pauvreté volontaire, comme le premier fondement de la perfection de la charité (II-II, 186, 3) ; il méprise les richesses, parce qu'elles sont un grand obstacle à l'observance de la loi et qu'elles servent peu à la vie contemplative; mais ne lui demandez pas cet enthousiasme pour le dénûment qui absorbe toute l'activité et l'empêche de s'exercer pour un idéal plus parfait et plus adéquat: il ne le possède pas, il ne voit aucune raison de le posséder à ce degré. De même, l'on trouve dans sa vie des exemples magnifiques de pureté, d'obéissance, d'humilité ; mais chacune de ces vertus a été cultivée et poussée jusqu'au point précis qu'exigeait la droite raison, et

pas davantage. «Toutes les vertus morales, dit S. S. Pie XI, saint Thomas les a possédées, chacune très excellente, mais—ce qui est sa doctrine même—toutes conjointes et unies, de manière à ne faire plus qu'un dans la charité.» (Enc. *Stud. Duc.*) Et l'on a pu ajouter très justement: «Pour pénétrer à fond et connaître parfaitement l'équilibre de cette âme, il faudrait prendre, une à une, toutes les vertus dont il définit, dans la *Somme*, la nature et les rapports mutuels, et en chercher, dans sa vie, les manifestations. Ce serait un labeur très doux. Il montrerait que l'harmonie intérieure de l'âme du saint Docteur est toute semblable à l'ordre parfait de sa doctrine.» (*La Vie spirituelle*, juil. 1923, p. 361.)

N'est-ce pas le signe manifeste, la preuve convaincante que, en saint Thomas, la sainteté s'explique par la science ou la sagesse: cette sagesse, pleine de foi et d'amour, qui cherche partout l'ordre établi par Dieu, et s'identifie avec lui ?

Un autre signe éclatant de l'influence de la vérité sur la charité en saint Thomas, c'est sa dévotion préférée envers Jésus-Hostie. Le Christ est l'incarnation de la Vérité. De là,

l'attrait du saint Docteur pour le divin Prisonnier de nos tabernacles; de là, ses profonds recueillements, ses tendres effusions, ses ivresses de larmes, lorsqu'il célébrait les saints mystères. Dans ses méditations scientifiques, il avait entrevu la grandeur de Dieu; et de le voir si petit sur l'autel, entre ses mains, le plongeait dans le ravissement ou l'extase.

Comme expression de cette piété toute nourrie de doctrine, y a-t-il rien de comparable aux hymnes eucharistiques que saint Thomas nous a laissées? Poète né de la contemplation, il prie avec la précision du dogme. Il crée un genre nouveau, où la rime et la théologie se marient dans une harmonie inimitable. Tout serait à citer ici. Sublimes élévations du *Lauda Sion Salvatorem*, touchantes strophes de l'*Ecce panis* et du *Tantum ergo sacramentum*, par lesquelles tant de générations chrétiennes ont prié, séraphiques élans du *Sacris solemniis* et de l'*Adoro te devote*, qui avez essuyé tant de pleurs, vous êtes le monument impérissable d'un génie sanctifié par l'étude et la contemplation!

La sainteté aime encore à se répandre en œuvres extérieures envers le prochain. Aux

âmes éprises de vérité conviennent tout particulièrement les œuvres apostoliques de l'enseignement et de la prédication. Il en fut ainsi de saint Thomas. A mesure qu'il connaissait mieux la Vérité, il l'aimait plus ardemment, et cet amour croissant devenait, à son tour, principe d'une connaissance plus lumineuse, allumait sans cesse, en son cœur, avec une flamme plus vive d'amour, une soif plus ardente de connaître et de rayonner la vérité autour de lui. Il fut, comme son père Dominique, le Frère-Prêcheur-type.

Mais ici, qu'on y prenne garde, «saint Thomas est moins le champion de l'Eglise, à une heure déterminée de sa vie, dans un de ses périls historiques, que son défenseur perpétuel, pour la suite des siècles. . . . Non seulement il triomphe, de son vivant, de toutes les erreurs et hérésies qui compromettaient alors la vérité catholique, mais il laisse, dans son œuvre écrite, des armes qui ont permis depuis près de sept siècles, permettent encore et permettront toujours de combattre efficacement et de ruiner les erreurs qui périodiquement s'attaquent aux certitudes de la raison humaine et aux

dogmes de foi. » (*La Vie spirituelle*, juillet 1923, 347.)

Donc, en saint Thomas d'Aquin, l'enseignement et la prédication, comme la vertu et la piété, découlaient d'une seule et même source: la Vérité, connue à plein génie et aimée à plein cœur. La nourriture eucharistique change en elle-même ceux qui la reçoivent, selon la parole qui fut dite à saint Augustin: «Vous ne me changerez pas en vous comme vous le faites pour la nourriture de votre corps, c'est vous qui serez changé en moi.» Ainsi en fut-il de la vérité en saint Thomas. Sitôt qu'elle eût pénétré dans son intelligence, ce fut elle qui transforma et qui incorpora; ce fut lui qui fut incorporé et qui fut transformé. Non seulement elle s'imposa à lui comme l'idéal de sa vie et l'attira avec un charme irrésistible, mais encore elle s'insinua dans toutes ses énergies, les tempéra, les dirigea et les remplit si complètement de son esprit que l'action en jaillissait toujours conforme à l'ordre établi par Dieu, à la vérité. Ainsi saint Thomas réalisait cette unité supérieure qui est l'idéal de la vie d'oraison et d'étude, et qui établit l'intelli-

gence et la volonté, la connaissance et l'amour dans la perfection de leurs rapports.

* * *

A l'occasion du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin, S. S. Pie XI a dit à tous les affamés de la Vérité: «Allez à saint Thomas, allez lui demander l'aliment de la saine doctrine dont il est riche et qui vous fera vivre de l'éternelle vie.» Cet appel du Souverain Pontife termine naturellement ce travail, et le confirme en tous points. Saint Thomas d'Aquin a été nommé, et à juste titre, patron de toutes les écoles catholiques. Que tous ceux qui font partie du personnel de ces écoles, maîtres et étudiants, n'oublient jamais le mot d'ordre: Allez à saint Thomas. Allez puiser dans ses écrits la vraie science qui n'enfle pas, mais qui rapproche de Dieu. Allez apprendre, sous sa direction, à surnaturaliser vos études par la foi et à les féconder par la charité. Allez lui demander le secret de vous sanctifier par la contemplation de la vérité. Léon XIII n'avait point d'autre but, en mettant les écoles catholiques sous le patronage de saint Thomas d'Aquin. «Dès que les écoles catho-

liques, écrivait-il, se seront placées sous la direction et la tutelle du Docteur angélique, on verra fleurir comme spontanément la vraie science. . . . De l'intégrité de la doctrine naîtra l'intégrité de la vie, soit privée, soit publique, et les bonnes mœurs auront pour conséquence le salut des peuples.»

Fr. M. Albert MARION, O. P.,
Régent des Études.

Ottawa, 7 octobre 1923.

Saint Thomas d'Aquin

IV

LE PHILOSOPHE

Le Philosophe

Les études récentes sur le moyen âge ont de plus en plus mis en lumière la place unique que saint Thomas occupe dans l'histoire de la philosophie. C'est lui qui, en délimitant, d'une façon définitive, les domaines de la raison et de la foi, a renoué la tradition philosophique interrompue. C'est en lui que la pensée antique et la pensée chrétienne se sont, pour la première fois, unies harmonieusement. Il est, pour la philosophie, ce que les maîtres de la renaissance devaient être pour la littérature et pour l'art: l'anneau qui relie le présent au passé, le monde chrétien au monde païen.

A l'encontre de certaines opinions qui ont cours même chez nous, nous voudrions donc établir que non seulement le thomisme est une philosophie au sens moderne du mot, mais qu'il est une philosophie originale et qu'il marque, dans l'histoire de la pensée humaine, l'un des progrès les plus sûrs et les plus féconds qui aient été accomplis.

Pour reconstituer la véritable physionomie de saint Thomas, pour montrer la portée de la révolution dont il a été l'initiateur, il nous faut rappeler, en quelques mots, quelle fut, jusqu'à la fin du XIIème siècle, l'attitude du moyen âge vis-à-vis de la philosophie et quels sont les événements qui ont conduit à sa restauration.

Pour certains théologiens intransigeants, comme saint Pierre Damien, la philosophie est une vanité qu'il faut mépriser et un danger qu'il faut fuir. Le seul rôle qui puisse à la rigueur lui convenir est un rôle d'auxiliaire, de servante à l'égard de la théologie.[1] Cet état d'esprit va se retrouver à des degrés divers chez bon nombre de théologiens du XIIIème siècle et c'est lui qui va être au fond de l'opposition que l'école d'Albert le Grand et de saint Thomas va rencontrer.

Un second courant qui semble, à première vue, aller en sens contraire, est celui qu'on a appelé le rationalisme chrétien et qui se distingue par son amour de la dialectique. Mais prenons bien garde de donner à ce mot «rationalisme» un sens moderne qu'il ne

---

(1) Cf. Gilson; *Etudes de philosophie médiévale. La servante de la théologie*, p. 30, suiv.

comporte pas. Si les théologiens dont nous parlons ont eu confiance dans la raison, s'ils en ont même parfois, comme Abailard, exagéré la portée, jamais cependant l'idée ne leur est venue de l'appliquer à l'étude de la nature. Leurs spéculations restent circonscrites au dogme et l'on chercherait en vain chez eux une philosophie proprement dite.[2]

Les choses en étaient là quand, vers la fin du XIIème siècle, Aristote fit son entrée dans les écoles du moyen âge. Il y avait longtemps, sans doute, qu'on utilisait sa logique, mais, jusque là, ses grands traités étaient restés à peu près inconnus. Leur apparition produisit dans le monde médiéval une fermentation analogue à celle que les chefs-d'œuvre retrouvés du monde antique devait produire à l'époque de la Renaissance. Pour la première fois, on se trouvait en face d'une philosophie dégagée de toute préoccupation religieuse; pour la première fois, on découvrait jusqu'où la raison peut aller sans le secours de la foi. Sagesse humaine et sagesse divine, qu'on avait considérées jusque-là comme constituant une sagesse unique, appa-

---

(2) Cf. Gilson, ouvrage cité, *Le sens du rationalisme chrétien* p. 1.

raissaient tout-à-coup comme indépendantes. Elles apparaissaient même comme contradictoires. En effet, la philosophie d'Aristote, telle surtout qu'on la recevait traduite et commentée par les Arabes, professait sur ces grandes vérités de la Providence, de la création, de l'immortalité de l'âme, des théories absolument incompatibles avec la foi chrétienne. La tentation était donc grande d'identifier la philosophie avec Aristote et de croire que la raison, quand elle s'exerce normalement, hors de l'emprise de la foi, aboutit nécessairement à la contredire. Et c'est l'attitude qu'adopteront bientôt tous ces maîtres ès-arts de l'Université de Paris connus dans l'histoire sous le nom d'averroïstes latins.

Dès les premiers jours, l'autorité ecclésiastique devina le danger et chercha à y parer. Le concile de Sens en 1210, le légat du pape Robert de Courçon en 1215, Grégoire IX en 1231 interdisent tour à tour d'enseigner Aristote à l'Université de Paris. Cette suspicion légitime à plus d'un point de vue qui atteignait Aristote ne tarda pas à s'étendre à la philosophie elle-même. De là, ces lettres de Grégoire IX aux docteurs de Paris où il leur reproche de trop aimer la

philosophie et d'oublier que les sciences profanes sont et doivent rester les servantes de la théologie.[3] La lettre du 7 juillet 1228 débute ainsi, par une allusion à un passage bien connu du Deutéronome: «La captive prise sur l'ennemi et à laquelle s'unit un Israélite après lui avoir rasé les cheveux et coupé les ongles, ne doit pas le dominer, mais le servir comme une sujette. . . .» La captive dont il parle, c'est la philosophie. L'heure était proche pourtant où saint Thomas allait lui rendre, et pour toujours, la juste liberté à laquelle elle avait droit.

En réalité, ce n'est pas saint Thomas, mais bien Albert le Grand qui semble avoir vu le premier l'inutilité de la lutte contre Aristote. «C'est qu'il avait compris, écrit le Père Sertillanges,[4] cette chose pourtant simple et que si peu comprennent, à savoir, qu'on ne vient à bout d'un grand courant scientifique, qu'on ne pare à ses dangers qu'en l'enveloppant, au lieu de le heurter en face.» La supériorité d'Aristote étant manifeste, il était inutile de chercher à en arrêter la marche. Le plus sage était de s'en emparer et de

---

(3) Lettres du 7 juillet 1228, du 13 avril 1231.

(4) Saint Thomas d'Aquin; Introduction, p. 12.

le christianiser. Albert le Grand pressentit d'ailleurs qu'il y avait, entre l'augustinisme traditionnel et l'aristotélisme de l'école arabe, une voie mitoyenne où la raison et la foi pouvaient marcher côte à côte. Seulement, il n'y entra qu'avec timidité. Il appartiendra à saint Thomas de s'y engager avec la calme assurance que donne le génie et d'y entraîner après lui le monde chrétien tout entier. Combattue, dès le début, par les deux partis extrêmes plus haut mentionnés, censurée, trois ans après la mort du saint Docteur, par l'Archevêque de Paris et celui de Cantorbéry, sa doctrine finira par obtenir le plus beau triomphe que jamais doctrine humaine n'a connu. C'est d'elle que six siècles de christianisme ont vécu, et c'est appuyée sur elle qu'après avoir traversé les crises intellectuelles du passé, l'Eglise se prépare à affronter celles de l'avenir.

* * *

Et maintenant, quel jugement faut-il porter sur l'œuvre philosophique de saint Thomas? Jusqu'à ces dernières années, elle restait englobée dans le mépris où l'on tenait la civilisation médiévale tout entière. Obscu-

rantisme, confusion entre la philosophie et la théologie, voilà à quoi se ramenait le thomisme. Il avait fallu attendre Descartes pour voir la raison se libérer du joug de la foi et la philosophie se constituer en science autonome et indépendante.

Cette opinion achève de disparaître. Les travaux récents d'histoire de philosophie médiévale en ont fait bonne justice. «Il faut reléguer dans le domaine des légendes, écrit M. Gilson,[5] l'histoire d'une Renaissance de la pensée succédant à des siècles de sommeil, d'obscurité et d'erreur. La philosophie moderne n'a pas eu de lutte à soutenir pour conquérir les droits de la raison contre le moyen âge; c'est au contraire le moyen âge qui les a conquis pour elle.» Et c'est vrai. S'il y a aujourd'hui une philosophie comme telle, ce n'est pas à Descartes, mais bien à l'école d'Albert le Grand et de saint Thomas qu'on le doit. C'est elle qui, pour la première fois et d'une façon définitive, a marqué à la raison ses limites et ses droits; c'est elle qui, en reconstituant à la philosophie un domaine où elle fut indépendante, l'a amenée à être cultivée pour elle-même; c'est par elle,

(5) *La Philosophie au moyen âge*, 2ème vol., p. 153.

enfin, que la pensée moderne se rattache à la pensée antique et la continue.

Le thomisme est donc une philosophie au sens plein de ce mot. Est-ce une philosophie indépendante de la foi ? Si l'on entend par indépendance le droit de tout affirmer et de tout nier sans tenir aucun compte des données de la foi : évidemment non. De même qu'une vérité scientifique démontrée limite d'autant le champ des hypothèses permises, le domaine de ce qui peut être vrai, de même la révélation trace à la raison humaine une ligne qu'elle ne peut franchir. Contrairement aux averroïstes de son temps, saint Thomas, dans son exposé de la philosophie d'Aristote, s'est donc laissé guider par la lumière surnaturelle et, partant, supérieure de sa foi. Avec saint Thomas, Aristote s'est fait chrétien. Mais est-ce bien encore Aristote ?

Un préjugé que les disciples de saint Thomas ont contribué, autant que ses adversaires, à enraciner dans les esprits, consiste à ramener l'œuvre du saint Docteur à une œuvre d'apologétique. Son effort se serait limité à solliciter les données d'Aristote pour les concilier avec la foi.

Il ne s'agit pas de savoir si saint Thomas, parlant en disciple plutôt qu'en historien, n'a pas apporté parfois, dans l'interprétation d'Aristote, une trop grande bienveillance. C'est là une question sur laquelle on discutera longtemps encore. Il s'agit uniquement de savoir si saint Thomas, en concluant à la Providence, à la création, à l'immortalité de l'âme et à toutes ces autres grandes vérités chrétiennes niées par les commentateurs arabes d'Aristote, a faussé les principes de celui-ci. Pour l'établir, il faudrait montrer que la raison, dans son exercice légitime, s'oppose à la foi; il faudrait montrer que six siècles de pensée chrétienne qui ont appuyé sur Aristote leur adhésion intellectuelle à ces vérités se sont trompés. Or, cela, on ne le démontrera jamais.

Voici d'ailleurs ce qu'écrit à ce propos un des historiens les plus récents de la philosophie médiévale: «Lorsqu'on envisage la réforme philosophique entreprise par Albert le Grand et saint Thomas, on ne peut qu'être stupéfait de la hardiesse dont les deux dominicains ont fait preuve et du succès qui devait couronner finalement leurs efforts. Bien loin que leur œuvre ait consisté, comme on le croit généralement, à falsifier plus ou moins cons-

ciemment la philosophie pour l'asservir à la théologie, elle semble bien plutôt avoir consisté à faire continuellement violence à la conscience religieuse de leur temps pour la plier aux exigences de la pensée philosophique.»[6]

Convaincu que la philosophie d'Aristote s'identifiait avec les données mêmes de la raison naturelle, saint Thomas n'a pas craint, en effet, pour en respecter les exigences, de heurter de front l'opinion de son temps. Il n'y a pas d'illusion si douce qu'elle pût être, de tradition si ancienne et si vénérable qu'elle fût, qui ait pu faire dévier sa marche loyale vers la vérité. Aucune des thèses de l'augustinisme traditionnel, chères à la conscience religieuse du moyen âge, ne trouva grâce devant cette raison impitoyable. De telle sorte que Jean Peckham pouvait écrire qu'entre l'augustinisme et la philosophie nouvelle de l'école dominicaine, il n'y avait de commun que «les fondements de la foi.»

Cette loyauté intellectuelle, faite d'une invincible confiance dans la raison et dans la foi, se manifeste encore dans les protestations que le saint Docteur a maintes et maintes

(6) Gilson: *Etudes de philosophie médiévale*, p. 114.

fois fait entendre contre la tendance de son siècle à abriter des théories privées derrière les vérités de foi ou à apporter, pour prouver celles-ci, des arguments qui ne fussent pas concluants. Il avait fait sienne cette parole des Livres saints: «Dieu n'a pas besoin de nos mensonges.» Et il savait que cette peur de la lumière chez les croyants ne va à rien autre chose qu'à discréditer la foi elle-même. «Le thomisme, dans ce qu'il a de plus profond et de plus original,» écrivait-on naguère, «c'est cet effort même d'honnêteté philosophique, d'acceptation totale des exigences du réel et de la raison. . . .»[7] et j'ajouterais volontiers: c'est peut-être la première chose qu'un disciple de saint Thomas devrait emprunter au Maître.

* * *

Le thomisme est donc une philosophie autonome et indépendante. Est-ce une philosophie originale et progressive ? Evidemment, si l'originalité consiste, comme tant de philosophes modernes semblent le croire, à recommencer à chaque génération l'œuvre des siècles, et à fournir une conception du monde à laquelle jamais personne n'avait songé,

(7) Gilson: Vol. cité, p. 124.

saint Thomas ne fut pas un philosophe original. Mais si l'originalité consistait au moyen âge à prendre la philosophie là où la civilisation grecque l'avait laissée, à l'enrichir de ce que treize siècles de spéculation chrétienne avaient pu accumuler de trésors spirituels, à lui permettre, ainsi modifiée, de se mêler à ce courant philosophico-religieux d'où toute la pensée moderne est sortie, dans ce cas on ne peut refuser à saint Thomas une réelle originalité.

Or, c'est bien ainsi qu'il faut concevoir l'originalité. La civilisation est l'œuvre collective des siècles. La civilisation moderne est le résultat de l'adaptation faite par la pensée chrétienne de la civilisation gréco-romaine. Cette adaptation s'est faite au moyen âge: dès le début, pour les institutions sociales; au XIIIème siècle pour la philosophie; à la Renaissance, pour les formes de la littérature et de l'art.[8] C'est une illusion bien moderne de croire qu'il faille recommencer l'œuvre du passé. L'œuvre du passé ne se recommence pas, mais se continue. Il y a dans cette œuvre un élément éternel comme la nature humaine, la raison ou le goût qui

(8) Cf. Mandonnet: *Siger de Brabant*, p. 1.

ne demande qu'à être adapté aux conditions particulières du présent et transmis, accru de richesses nouvelles, à l'avenir. Comme dans les célèbres courses aux flambeaux qui avaient lieu autrefois en Grèce, chaque génération qui disparaît doit remettre à la génération qui monte le flambeau qui ne s'éteint jamais.

La première originalité de saint Thomas va donc consister à discerner, dans le riche trésor de la pensée grecque, l'élément impérissable, et à l'imposer à la pensée médiévale malgré les craintes des uns et les répugnances des autres. Mais, pour y arriver, deux conditions étaient requises: s'assimiler d'abord Aristote, ensuite l'adapter aux conditions du temps.

M. Bourget a écrit, dans l'*Etape*, je crois: «Goûter certaines beautés d'art avec une certaine qualité d'enthousiasme, c'est s'égaler à un créateur.» Avec combien plus de raison ne pourrait-on pas dire qu'acquérir une maîtrise complète d'une philosophie comme celle d'Aristote, qui résume le travail intellectuel de toute une race, c'est s'égaler à Aristote lui-même! On a dit de saint Thomas qu'il était plus aristotélicien qu'Aristote lui-même, et,

si paradoxale que cette proposition paraisse à première vue, elle n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Sur ces questions capitales de Dieu, de l'âme, de l'intelligence, le disciple a su apporter dans le maniement des principes du maître plus de fermeté et aussi plus de justesse. Il a dissipé les incertitudes, corrigé les erreurs, comblé les lacunes. C'est encore Aristote, mais Aristote repensé par un génie nouveau.

C'est surtout Aristote enrichi de l'apport de plusieurs générations de spéculation philosophique, Aristote adapté, par conséquent, aux conditions nouvelles de la civilisation médiévale. Qu'est-ce qui manquait, en effet, à Aristote pour se frayer un chemin à travers les intelligences du XIIIème siècle et par elles se mêler de nouveau à la civilisation qui s'édifiait? Il lui manquait, à une époque où tout s'imprégnait de christianisme, d'être chrétien lui-même. Le mouvement averroïste qui prétendait imposer à la pensée médiévale un Aristote païen et même antichrétien devait fatalement échouer. Eut-il réussi à s'imposer qu'il eût entravé l'œuvre philosophique et l'eût stérilisé. Pour naître à la vie de la pensée, le moyen âge devait se faire aristotélicien, mais il devait se faire

aristotéliicen sans cesser d'être chrétien. C'est dans cette union harmonieuse de la raison païenne et de la foi chrétienne que consistait le véritable progrès, et c'est pour l'avoir compris, l'avoir tenté, l'avoir réalisé malgré toutes les oppositions, que saint Thomas reste un des grands noms de l'histoire de la philosophie.

Il y a deux sortes d'hommes ici-bas, les hommes de tradition et les hommes de progrès, les hommes qui regardent vers le passé et ceux qui regardent vers l'avenir. Sans ces derniers, la pensée humaine s'enliserait et piétinerait sur place; sans les premiers elle risquerait de courir à l'abîme. Habitués que nous sommes à voir l'Eglise identifier le thomisme avec la philosophie chrétienne, il nous est bien difficile de comprendre que saint Thomas ait jamais pu être considéré comme mettant en danger la vie de cette même Eglise. Et pourtant, il suffit, pour nous en convaincre, de nous rappeler les censures qui frappèrent quelques-unes de ses théories, et l'opposition violente qu'il eut à soutenir de la part de l'augustinisme traditionnel. Les hommes du passé, au XIIIème siècle, ce furent tous ces docteurs qui prétendaient river le sort de la pensée chrétienne

à celui des vieilles formules augustino-platoniciennes. Saint Thomas fut l'homme de l'avenir et c'est parce qu'il fut l'homme de l'avenir qu'il a survécu à son siècle.

* * *

Et maintenant, quelle doit être notre attitude vis-à-vis de la philosophie en général et vis-à-vis du thomisme en particulier?

Si la philosophie est la partie maîtresse de toute civilisation; s'il n'y a pas dans l'histoire une révolution sociale, une attitude morale, un courant littéraire ou même artistique qui ne s'origine à une philosophie quelconque, il n'est donc pas indifférent que ce soit telle ou telle philosophie qui s'implante chez nous. Il n'est pas indifférent que nous mettions, à la base de la civilisation que nous sommes en train d'édifier, l'agnosticisme, le matérialisme ou le spiritualisme. L'attitude du sceptique ou du dilettante qui ne voit dans la philosophie qu'un vain jeu de l'esprit a pu paraître supérieurement intelligente autrefois; elle le paraît beaucoup moins aujourd'hui. Dans le désarroi moral et social où le monde moderne se débat, on sent de plus en plus la nécessité d'atteindre à quelque chose d'im-

muable et d'éternel que seules la religion et la philosophie peuvent fournir.

Et par philosophie, je n'entends pas tous ces systèmes modernes, œuvres éphémères d'un homme ou d'une école dont il ne restera bientôt à peu près plus rien. La philosophie dont je parle, c'est cette synthèse merveilleuse qui est l'œuvre séculaire de la raison humaine, qui a été élaborée en Grèce, adaptée par les grands maîtres du XIIIème siècle à la civilisation chrétienne et dont M. Bergson lui-même pouvait dire qu'elle est «la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine.» Voilà la philosophie qui est à l'origine et à la base de notre civilisation européenne; la philosophie dont la restauration donnerait de nouveau à l'ordre moral et social qui s'effrite un point d'appui inébranlable. Et parce qu'elle n'est pas l'œuvre d'un homme, mais l'œuvre des siècles, seule elle possède, avec la religion du Christ, le privilège de l'éternité qui est celui de s'adapter à tous les temps et à tous les milieux.

Sans doute, il y a, entre le thomisme et la pensée contemporaine, six siècles de spéculation philosophique et d'observation scientifique; sans doute, les problèmes qui se posent aujourd'hui sont des problèmes nouveaux

appelant des solutions qui n'ont pas encore été données; mais ce que saint Thomas a fait pour Aristote, pourquoi les disciples de saint Thomas ne le feraient-ils pas aussi pour lui? Le thomisme a été assez longtemps une routine intellectuelle, un formulaire qu'on se transmettait de confiance. L'heure semble venue d'en faire de nouveau une vie de l'esprit. Déjà, sous l'impulsion des derniers papes, des prêtres, des laïques ont voué leur vie à cette œuvre de restauration. Ne nous appartient-il pas, à nous, qui avons toujours revendiqué avec une légitime fierté le titre de fidèles disciples de saint Thomas, d'y apporter un généreux concours? Ce qu'il nous faut, ce sont des travailleurs assez en contact avec la pensée moderne pour en saisir les besoins, assez maîtres, par ailleurs, des principes de saint Thomas, pour les manier avec aisance et les appliquer en toute sûreté aux problèmes des temps nouveaux. Grâce au concours de nos collèges classiques, grâce au haut enseignement donné par nos universités, un jour viendra sans doute où ces travailleurs surgiront nombreux chez nous. Puissions-nous en voir au moins l'aurore!

F. M. Ceslas FOREST, O. P.
Professeur de Philosophie à l'Université de Montréal.

SAINT THOMAS D'AQUIN

V

LA RENAISSANCE THOMISTE CHEZ LES LAÏCS

La Renaissance Thomiste chez les Laïcs

Symptômes et conditions

La renaissance thomiste dans l'enseignement clérical est bien ce qu'on peut appeler un fait accompli, malgré certaines lacunes subsistantes et l'immense travail qui reste à faire. «La Somme de saint Thomas est devenue, par l'ordre des Souverains Pontifes, le manuel de nos Facultés de théologie, en attendant qu'elle devienne celui de nos Séminaires. Elle attire, dans la science contemporaine, les esprits les plus distingués, ramenés à la sagesse des temps anciens.»[1] Le Père Janvier pour la France et Mgr Paquet pour le Canada ont magistralement exposé, le premier, les oppositions et les obstacles que rencontra dans son pays la formidable démarche de Léon XIII, le second, l'état de choses et les essais préalables qui

(1) Mgr A. Legendre, *Introd. à l'étude de la Somme théologique de saint Thomas: Avant-Propos.*

facilitèrent chez nous l'application immédiate et sans réserve des directions pontificales.[2] Nous croyons plus utile en ce moment d'étudier, comme nous l'avons déjà fait, les signes avant-coureurs et les conditions nécessaires d'une renaissance thomiste dans le monde laïque.[3] N'est-ce point le terme adéquat visé par le Pasteur des *brebis et des agneaux?* Saint Thomas doit agir sur tous nos intellectuels, nos penseurs et nos gouvernants, sur tous ceux qui président à l'enseignement officiel, aux affaires politiques, à l'élaboration des lois comme à leur application. Si la forte essence thomiste demeurait toujours en vase clos, les pires erreurs ne tarderaient pas à prendre cours et à porter fruit dans la société; et les prêtres munis de science n'auraient bientôt plus qu'à s'asseoir sur des ruines ou à gémir «entre le vestibule et l'autel», comme au temps des Prophètes malheureux.... Commençons par une description rapide de faits qui, en différents pays, commandent l'attention du philosophe et justifient notre espoir.

---

(2) Janvier. *L'action de Léon XIII en France:* passim; Pâquet, *Mélanges canadiens; Coup d'œil sur l'histoire de l'enseignement philosophique canadien.*

(3) Revue dominicaine, juin et juillet 1920: *Nos études philosophiques.*

I

De toute évidence, l'enseignement secondaire, selon qu'il est bien ou mal dirigé, prépare la voie aux grandes restaurations comme aux grands désastres dans l'ordre intellectuel. Les biographies des grands hommes réfèrent avec soin à la période du lycée, et il est rare que cette vue rétrospective ne fournisse pas la clef pour explorer et mettre à jour les avatars les plus compliqués d'une existence de penseur. Pour la partie philosophique, l'enseignement secondaire donné au Canada est signalé avec éloges et cité comme modèle par les étrangers les plus compétents. Pour une fois que nous avons exercé l'office de pionniers en dehors des forêts, des lacs et des rivières, ce n'est pas trop d'orgueil d'en faire un peu de vent en famille. Au Canada, nous n'avons pas eu à «traverser Kant»: nous l'avons contourné, c'était plus simple. Un mois à peine après la promulgation de l'encyclique *Aeterni Patris*, l'Université Laval adoptait le programme de restauration philosophique de Léon XIII. Aujourd'hui nos études philosophiques—si modestes qu'elles soient encore—répondent efficacement à leur but essentiel.

Moins brillants que solides, les résultats sont là palpables devant nous. Une philosophie à laquelle ses adversaires croyaient faire injure en la nommant philosophie du sens commun, a préservé chez nous le bon sens naturel, véritable apanage de toute la race. Personne que je sache, parmi nos intellectuels, n'en est encore arrivé à douter de sa pensée, de son âme, de sa liberté, de la réalité du monde externe. Un petit nombre a perdu la foi par excès de vie facile ou abandon des pratiques pieuses. Quelques-uns même ont pu la perdre par excès de confiance en la raison; mais la raison, c'est encore la préface de la foi; tandis qu'une philosophie qui blasphème l'intelligence, comme celle de M. Bergson, ne saurait conduire qu'au néant.

La France catholique veut marcher à présent sur nos traces. Avouons-le sans crainte, si elle n'a pas su prendre les devants, comme en tant d'autres domaines, cela est dû au caractère incomplet de sa liberté d'enseignement. Cette liberté comporte l'acceptation des écoles libres: elle ne va pas jusqu'à la reconnaissance par l'Etat des diplômes conférés dans les collèges chrétiens. Pour atteindre à une profession ou à certains postes officiels, chaque élève doit auparavant

conquérir ses grades et donc subir les examens d'Etat. Longtemps les professeurs se sont crus obligés en conséquence,—appuyés du reste par l'autorité religieuse,—de fournir un enseignement philosophique analogue à celui de l'Etat, puisé dans les manuels de MM. Rabier, Malapert et Roustan, lesquels fourmillent de confusions et d'erreurs et se distinguent par le rejet absolu de toute métaphysique. Aujourd'hui l'horizon est changé. On connait la fameuse expérience de *Miles Christi*, professeur laïque, croyons-nous, mais déjà façonné au thomisme depuis dix ans quand il fut appelé à Paris, en 1914, dans une école d'enseignement secondaire, pour y préparer des jeunes gens à l'examen officiel de baccalauréat. Emu du péril qu'allaient courir à la fois sa propre mentalité et l'avenir intellectuel des étudiants confiés à sa garde, il résolut d'enseigner saint Thomas selon la rigueur de sa méthode, sans omettre l'argumentation en forme et les soutenances périodiques. Le résultat fut surprenant. Pour l'année scolaire 1914-15, seize candidats furent admis sur dix-neuf présentés; pour l'année 1915-16, onze sur quinze; et pour l'année 1916-17, dix sur seize. On explique ce résultat par la tolérance gouvernementale,

—accrue sans doute depuis la guerre et la défaite du kantisme,—et par la parfaite indifférence des examinateurs en matière d'orthodoxie. Impuissants eux-mêmes à choisir un système plutôt qu'un autre, la plupart exigent du candidat, moins l'adhésion à un système qu'un exposé net et chaleureux, avec une certaine habitude de l'analyse et de la discussion, sans oubli des règles de la courtoisie et du respect; toutes choses que le hardi professeur avait fortement inculquées à ses élèves. La conclusion de son rapport loué sans réserve par le cardinal Dubois, Mgr de La Porte, le chanoine Peillaube et une foule d'autres, corroboré par quelques confrères qui tentèrent la même expérience, et finalement approuvé par l'Alliance des Maisons d'Education chrétienne, déclare textuellement que "les craintes d'insuccès au baccalauréat que pourraient éprouver certains esprits pusillanimes à l'idée d'introduire la scolastique dans l'enseignement secondaire, sont chimériques.»

Passant à l'enseignement supérieur, sans quitter la France, nous trouvons des indices encore plus marqués de «l'irrésistible attrait qui ramène l'intelligence à son mouvement naturel et la métaphysique des modernes

à la métaphysique grecque. » (Henri Bergson). Déjà, en 1915, M. Victor Delbos avait donné à la Sorbonne un *Cours de philosophie française* qui, sans atteindre à la pureté de son prédécesseur M. J. Gardair, marquait un nouveau pas vers les réformes entrevues. Plus tard, M. Pierre Duhem montrait dans les anciens docteurs de l'Université de Paris les précurseurs de Vinci et de Galilée. Aujourd'hui c'est M. Etienne Gilson, le sagace auteur des *Etudes de philosophie médiévale*, qui explique à ses élèves la *Somme contre les Gentils* désormais inscrite au programme de l'agrégation. La négligence et même le dédain qui étaient de règle dans ce milieu à l'égard de la doctrine thomiste font place au souci de la mieux connaître et de lui donner son rang dans le développement de la pensée humaine. Et saint Thomas, que sépare moins de l'élite la formation lycéenne, entre à l'université par une autre porte: toutes ses thèses y sont admises comme matières d'examen pour l'obtention des grades officiels.

Voici enfin une nouvelle victoire du thomisme en France que l'on ne peut s'empêcher de noter avec une extrême satisfaction. Il a droit de cité, il est même traité avec tous les

honneurs à la *Revue universelle*, organe du Parti de l'Intelligence créé après la guerre, émule de la *Revue des Deux-Mondes* non seulement par le titre, mais par les résultats fournis depuis sa fondation en mars 1920. Tout en ouvrant ses pages à des écrivains très nuancés d'opinion, la nouvelle Revue prétend se maintenir en liaison étroite avec la pensée catholique. Le moyen le plus sûr, sinon le plus aisé, était d'inscrire le thomisme en tête de son programme. Un homme semblait tout désigné, et il fut choisi, pour occuper la tribune philosophique : Jacques Maritain. Esprit de forte envergure, écrivain soigné, polémiste redoutable autant pour sa modération que pour sa vigueur, muni et cuirassé d'un système, mais au fait de tous les systèmes adverses anciens et nouveaux, Maritain est vraiment le philosophe laïque du jour. Rien ne lui manque; ni les titres officiels: il est agrégé de l'Université, professeur à l'Institut Catholique de Paris et membre de l'Académie romaine de Saint-Thomas; ni les mérites officieux: il est l'auteur renommé de *La philosophie bergsonienne*, d'*Art et Scolastique*, d'*Antimoderne* et des *Eléments de Philosophie*, ouvrage en sept fascicules dont les deux premiers font désirer avec impatience la

tardive apparition des autres. La contribution jusqu'à date du jeune maître à la *Revue universelle*, ses pages superbes sur l'idée de progrès, sur la notion du temps d'après Einstein et sur le Songe de Descartes font convenir à plus d'un qui n'est pas disciple de Rome que «rien n'est plus actuel, mieux ordonné, ni plus conforme aux postulats pressants de l'esprit critique» (Charles Maurras) que ces riches segments de doctrine éclairés par l'ensemble, tels des panneaux détachés d'une fresque géante, et qu'anime encore la pensée-mère de l'artiste.

Il faut s'attendre à plus de lenteurs dans le revirement philosophique, même partiel, de l'Allemagne. C'est la patrie d'Albert le Grand, sans doute, mais aussi de Luther, de Kant et de Hegel. Comment débarrasser l'âme germanique de l'antique ferment de la Réforme et du vieux fonds de criticisme idéaliste hérité des «grands penseurs transcendentaux», comme on disait à l'époque de Madame de Staël et de Cousin et même au temps de maître Burdeaux, le célèbre professeur kantiste de Louis le Grand. N'allons pas croire cependant que l'Allemagne pensante soit dépourvue de tout élément et n'offre aucun indice de réaction. Quelques

esprits sérieux travaillent au rétablissement de la métaphysique et du criticisme réaliste. Ils ont cette audace de soutenir qu'il existe un monde indépendant des phénomènes de conscience. Parmi eux se distinguent Hermann Schwarz, William Stern, August Messer et Oswald Külpe, ce dernier mort en 1915, au moment où il venait de se tailler un juste renom dans le monde des psychologues.

S'il y a loin des efforts précités à une restauration en bloc du thomisme en Allemagne, on ne croit pas désespérer de les voir se coordonner un jour en une synthèse victorieuse. Déjà l'on constate un mouvement néo-scolastique ayant pour principaux représentants MM. Geyser, Cathrein, Pesch et Gutberlet. Quelques revues, telle *Jahrbuch für Philosophie und spekulative Theologie*, propagent également la saine doctrine, tandis qu'une collection destinée à exposer «de façon rigoureuse et en termes clairs» toutes les parties de la philosophie scolastique paraît périodiquement, sous la direction d'éminents professeurs de Munich, de Tubingue et de Munster. Enfin, au mois de janvier dernier, fut inauguré à Cologne l'Institut philosophique Albert le Grand. Les catholiques

allemands espèrent beaucoup de son rayonnement pour corriger la fausse philosophie du jour. Le cardinal Schulte, professeur de la nouvelle Académie, représentait l'épiscopat allemand. Le discours d'ouverture fut prononcé par le recteur, le Dr Switalski. Il développa cette idée que le philosophe catholique devait établir fermement contre le scepticisme contemporain l'existence objective de la vérité; il mit en relief les buts principaux auxquels devra tendre le nouvel Institut: enseigner les principes fondamentaux de la philosophie catholique, initier les étudiants à la vraie méthode du travail scientifique individuel. Il nous semble que cette poussée laïque, jointe à l'effort du haut clergé national, devrait à la longue «défranchiser» dans son propre pays le philosophe génial, mais dévoyé, auquel les hommes de la Convention accordèrent le titre de citoyen français.

On peut également recueillir dans les pays saxons des faits non moins réconfortants, si l'on songe à l'ostracisme de règle exercé contre le catholicisme par les universités de l'Angleterre et des Etats-Unis qui affectaient de l'ignorer, quand elles se donnaient tant de mal pour faire connaître le boudhisme, le

confucianisme, le mahométisme et les religions de la préhistoire. Depuis 1920 sont établies des conférences sur la *Somme* à Newcastle, par le P. Hugh Pope ; à Londres, par le P. Vincent McKnab; à Washington, par le P. Ignace Smith. Mais le fait le plus capital et le plus renversant paraît bien être la nomination, en 1921, de M. Maurice De Wulf comme professeur de philosophie thomiste à l'université de Harvard. Son ancien élève et ami, M. l'abbé J. Laferrière, commenta la nouvelle en ces termes:

«Est-ce que les Etats-Unis à leur tour vont emboîter le pas dans le grand mouvement vers le thomisme ? Si c'était vrai, il conviendrait de féliciter l'institution qui, la première, se donne l'air de vouloir sortir du chaos où se débat le monde intellectuel américain.

«Le docteur De Wulf, professeur de Louvain, auteur du fameux ouvrage: *L'histoire de la philosophie médiévale*, est un savant d'une réputation universelle. Son œuvre écrite et parlée le place à côté du cardinal Mercier dont il fut longtemps le compagnon de travail. En se l'attachant, Harvard augmente considérablement son capital intellectuel et scientifique.

«Mais la signification de cette démarche offre une portée plus large encore. La philosophie thomiste est identifiée avec la doctrine de l'Eglise et enseignée dans presque tous les collèges soumis au Pape. Voilà une force dont les effets sont incalculables dans la vie des peuples.

«Cette force, les universités des Etats-Unis, qui se targuent de tout savoir, avaient affecté jusqu'à présent de l'ignorer. La nomination de M. De Wulf va corriger dans une certaine mesure cette étrange omission et libérer au moins une des grandes universités neutres américaines de l'accusation d'étroitesse qu'elles ont bien un peu méritée. En nous faisant mieux connaître chez nos voisins du sud, M. De Wulf contribuera à consolider la bonne entente, comme il l'a fait à Toronto, pendant les deux années qu'il y donna des cours.»[4]

Nous avons parlé de l'enseignement secondaire et des hautes études. On pourrait mentionner également les jeunes écoles artistiques qui réagissent avec bonheur contre l'impressionnisme et pour autant reviennent à la vraie et saine philosophie. «Mais quoi!

---

(4) Ibid. août 1921: *Le thomisme au Harvard.*

D'une façon beaucoup plus universelle et beaucoup plus profonde, c'est tout le public réfléchi qui, dans le désarroi du monde actuel, sentant chanceler partout la civilisation, aspire comme à une nécessité de salut aux affirmations et aux principes, à la vertu discriminante, à la lumière efficace de la raison.»[5] Le champ laïque est donc prêt à recevoir la semence que des esprits sincères et des âmes généreuses y jetteront sans compter.

II

L'enseignement philosophique traditionnel est encore presque en entier dévolu au clergé. Il appartient donc avant tout au clergé enseignant d'utiliser ces promesses et de consolider ces résultats. Tout l'y invite, les nécessités de l'heure autant que les suprêmes appels de Pie XI. Comment faire connaître et apprécier le thomisme aux laïcs des deux sexes, de toute mentalité, de toute formation? Il est certain que l'entreprise offre de graves difficultés provenant à la fois des élèves et des professeurs.

Les élèves de philosophie se recrutent en

(5) Revue universelle, 15 mai 1923: *Pensée moderne et Philosophie thomiste*, par M. Jacques Maritain.

majeure partie au sein d'une jeunesse dominée par des soucis d'ordre pratique: choix d'une carrière, préparation d'examens, économie du temps. Ce n'est pas qu'elle répugne à l'idée pure, aux spéculations élevées, aux grands principes directifs: elle va au plus pressé, remettant à plus tard — un plus tard qui ne viendra jamais, peut-être — les études spéciales sans relation directe et efficace avec son *établissement.* Suivant le mot connu, elle préfère les diplômes sans valeur aux valeurs sans diplôme. Elle ne ressent d'ailleurs aucunement ce besoin de métaphysique plus urgent à l'heure actuelle que celui du charbon, des denrées agricoles et des valeurs d'échange. Au prêtre professeur il appartient de lui montrer dans les ouvrages de saint Thomas la réponse parfois toute faite, mais le plus souvent virtuelle—exigeant donc de la part du disciple un effort original, une mise en œuvre perspicace et raisonnée—aux problèmes les plus vivants qui travaillent la société d'aujourd'hui. Si le jeune homme s'entend dire au contraire (exemple tiré des faits!) que le Docteur commun de l'Eglise n'a pas abordé la morale ni la sociologie dans ses ouvrages, il se demandera logiquement pourquoi contraindre les élèves des hautes études com-

merciales et de l'Ecole des sciences économiques à fréquenter les cours de la Faculté de philosophie. Un geste moins téméraire et plus véridique consiste à le référer à la citation suivante, faite par l'encyclique *Studiorum Ducem:* «L'ordre des actions de la volonté appartient à la philosophie morale, laquelle se divise en trois parties: la première considère les opérations de l'individu par rapport à la fin; la seconde, les opérations de la multitude dans la famille, c'est l'*Economique;* la troisième, les opérations de la multitude dans l'Etat, et c'est la *Politique.*»[6] Toutes ces parties, ajoute Pie XI, saint Thomas les a étudiées *à fond,* avec la méthode propre à chacune d'elles; partant des êtres les plus accessibles à notre raison, pour monter de degré en degré jusqu'au *suprême sommet* et s'y fixer.[7]

Supposant maintenant le cas d'un professeur intelligent, sagace, héritier du *don,* puis formé aux meilleures méthodes dans les universités d'Europe, se figure-t-on les diffi-

---

(6) Saint Thomas, *Ethic.*, Lect. 1.

(7) Sur l'apport sociologique de saint Thomas, on pourra consulter avec fruit Schwalm: *Leçon de philosophie sociale,* et Deploige: *Conflit de la morale et de la sociologie,* nouvelle éd., Paris, 1923.

cultés de sa tâche? par quelles limites il se voit entouré? à quelles conditions onéreuses il doit se soumettre, s'il veut réussir à infuser sa doctrine? Il nous souvient en ce moment d'un péché de jeunesse que nous avions intitulé: *Ces pauvres orateurs.*[8] Nous plaignons davantage aujourd'hui *ces pauvres professeurs.* Il leur faut d'abord mettre leur enseignement à la portée de leurs élèves, en disant, ou mieux, en pensant avec saint Paul: «Je vous ai donné du lait à boire, et non la solide nourriture que vous n'auriez pas supportée.» Ils se voient limités en second lieu par le temps. Le champ est si vaste qu'il faudrait de nombreuses années pour l'explorer à fond. L'on doit se hâter, pour donner une connaissance, même sommaire, des principales questions: au risque de paraître avoir confondu un programme d'études avec un programme d'examens. Mais, disons-le en passant, cela vaut encore mieux que de consacrer de longs mois à certains problèmes, pour en passer d'autres sous silence complet. Il n'en est pas moins vrai que le professeur, à l'encontre du savant libre, ne peut guère quitter les chemins battus et les aperçus

---

(8) Revue canadienne, 1909, p. 227.

classiques. L'esprit, dans ces conditions, finit par considérer ces limites nécessaires comme des points d'arrêt de la pensée. Par l'effet de l'accoutumance, il ne voit plus les questions que sous leur aspect convenu et traditionnel, oubliant même qu'il y a d'autres questions que celles qui sont contenues dans le programme officiel de la Faculté.

«Il convient donc, disait M. Maritain dans une célèbre conférence, que cette renaissance thomiste tende à déborder les cadres strictement pédagogiques, qu'elle ne produise pas seulement des cours ni des manuels, mais aussi des travaux originaux dont les qualités de fabrication intellectuelle, si je puis dire, et de précision scientifique, dont la perfection technique et le fini ne le cèdent en rien aux ouvrages des modernes.»[9] Les travaux de ce genre ne manquent pas *à l'étranger*. Parmi les plus récents, il faut citer *Théonas*, du conférencier même, et ces *Mélanges thomistes* dont la publication marque si dignement en France le sixième centenaire de saint Thomas. Le temps n'est pas loin, peut-être, où nos professeurs canadiens pourront produire, en marge de l'enseignement, des

(9) Maritain, *Antimoderne*, p. 153.

études techniques lues et encouragées par une élite de plus en plus attirée vers les hautes sphères de méditation.

On dit parfois que la scolastique[10] est un système figé, cristallisé, sans évolution propre ni connexion d'aucune sorte avec les sciences naturelles et la philosophie moderne. Le reproche fut certes mérité par les scolastiques de la décadence qui négligèrent d'accroître et partant de conserver le dépôt, puis laissèrent Descartes, avec son génie scientifique et son sens aigu de l'actuel, réduire toute connaissance des choses à leurs relations mathématiques et entraîner à sa suite les philosophes naturalistes. Piétiner un domaine au lieu de l'élargir, épuiser en subtilités parfois niaises et choquantes l'immense effort d'adaptation qui s'imposait, tel fut l'unique travail des scolastiques des XVIe et XVIIe siècles, à l'exception d'esprits supérieurs, comme les Théologiens de Salamanque, Cajetan, Suarez, Gonet, Banez, Jean de Saint-Thomas, qui assurèrent pendant ce temps le maintien des

---

(10) Chacun est libre de retenir l'appellation qui lui convient, mais qu'il soit donc entendu, une fois pour toutes, que *scolastique*, de nos jours et pour toujours, égale *thomisme*. «Quand nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que nous entendons surtout par là—ceci est capital—c'est la philosophie que nous a léguée le Docteur angélique.» (Pie X, *Pascendi*).

grandes vérités métaphysiques. Le plus clair de la récolte fut le discrédit au dehors et la stagnation au dedans. Ne serait-ce pas la ruine définitive, si le même reproche pouvait atteindre justement les partisans du néo-thomisme ?

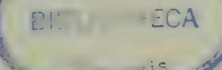
Un institut de philosophie doit aspirer, croyons-nous, à établir le plus tôt possible et dans les meilleures conditions modernes son laboratoire de psychologie expérimentale et son cours d'introduction scientifique à la cosmologie. En dehors de ces deux branches il n'est pas requis qu'un philosophe soit absolument versé dans les sciences positives, mais qu'il connaisse au moins les conclusions générales certaines et les points de soudure avec la science-reine. Léon XIII nous a fait entendre de quel secours serait pour l'expérimentation elle-même la philosophie ainsi comprise.[11] C'est en effet une propriété de la scolastique d'éclairer et de préciser tout ce qu'elle touche et même tout ce qu'elle approche. Elle établit dans ce domaine certains jalons dont le savant ne peut s'écarter sans perte de temps considérable ou déroute

(11) Voir à ce sujet également le beau volume du R. P. Richard, O.P., *Philosophie du raisonnement dans la science d'après saint Thomas.*

achevée. Voici dans ce sens un aveu d'autant plus significatif qu'il semble arraché par la seule force de l'évidence: «On ne doit pas dédaigner l'éducation que donne cette méthode pour exploiter une hypothèse ou une idée. On s'en aperçoit dès que s'offre un réel sujet d'étude.»[12] Ce qu'un thomiste averti accorde aux sciences d'attention et de recherche, il doit aussi l'accorder, mais avec plus de réserve et moins d'utilité, à la philosophie moderne et à la contemporaine: soit à cause des matériaux qu'elles fournissent à la pensée, soit à cause des vérités partielles qu'elles mettent à jour, soit enfin à cause de leur caducité même qui pose en relief l'incomparable vertu des principes de saint Thomas.

Voilà des concessions que l'on peut faire au courant moderne sans danger de compromis ni de mésalliance. Aussi bien n'avons-nous pour réussir aucune révolution, aucune réforme radicale à accomplir. Ce n'est pas en vain que Platon et Aristote ont travaillé, que le Docteur angélique a résumé, épuré et complété leur œuvre, dans une géniale synthèse à son tour comprise et reprise par les

(12) E. Mach, *La connaissance et l'erreur*, p. 181.



grands commentateurs. Loin d'avoir été, selon l'expression de Kant, un pur tâtonnement, tout ce travail séculaire a été dans l'ensemble un progrès, une marche en avant vers un but certain. Les fondements sont solides, la direction est bonne. Il n'y a plus qu'un mot d'ordre: continuer.

M.-A. LAMARCHE, O.P.

St-Hyacinthe, 28 août 1923.

SAINT THOMAS D'AQUIN

VI

L'ÉGLISE ET L'ŒUVRE DOCTRINALE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

L'Eglise et l'œuvre doctrinale de Saint Thomas d'Aquin

Le Saint Siège célèbre, d'ordinaire, la fête des saints apôtres Pierre et Paul, par une médaille d'argent qui commémore un événement important de l'année; celle de 1923 a rappelé le sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas d'Aquin.[1] Quelques mois auparavant, dans une audience accordée à l'Académie romaine Saint-Thomas, Sa Sainteté Pie XI avait exprimé le désir de fêtes solennelles à l'occasion de ce glorieux anniversaire; et, tout récemment, une Encyclique réaffirmait, de la manière la plus formelle possible, la volonté du Souverain Pontife.

Ces hommages rendus à saint Thomas par l'autorité suprême de l'Eglise ne sont pas une nouveauté; ils sont, au contraire, la continuation d'une tradition séculaire : «Des Papes se succèdent, de nationalités différentes, avec des tendances et des caractères très

---

(1) Déjà, en 1879, Léon XIII avait fait frapper une médaille en l'honneur de saint Thomas.

divers, mais tous n'ont qu'une voix pour recommander saint Thomas d'Aquin.»[2] Ces paroles résument exactement l'attitude de l'Eglise envers l'œuvre doctrinale du Docteur Angélique, et les pages qui suivent n'en sont que la démonstration détaillée.[3]

Ce qu'a fait l'Eglise[4] pour Saint Thomas

Les initiatives de l'Eglise en faveur de saint Thomas peuvent être classifiées comme il suit:

Oeuvres de saint Thomas.

Le Saint Siège a demandé à saint Thomas quelques ouvrages: *Contre les erreurs des Grecs*, la *Chaîne d'Or* et l'*Office du Saint Sacrement;*[5] en outre, en qualité de théologien des papes, il fut chargé de l'examen d'un

---

(2) Paroles de S. E. le cardinal Billot, S.J., dans les *Acta A. Sedis*, 1916, p. 412.

(3) Les éléments de ce travail sont pris en grande partie dans l'ouvrage si réputé du T. R. P. Berthier, O.P. «*Sanctus Thomas Aquinas, Doctor communis,*» œuvre d'immense érudition et de touchante vénération fraternelle; l'on y trouve tout ce que les Papes, les Conciles, les évêques, les ordres religieux, les Universités, les hommes illustres ont dit, fait ou écrit en l'honneur de saint Thomas d'Aquin.

(4) Par *Eglise*, nous entendons, ici, les Souverains Pontifes et les Conciles généraux; pour le reste, se référer à l'ouvrage du P. Berthier.

(5) Berthier, pp. 24, 25, 26.

livre de Guillaume Saint-Amour, et il fut appelé au concile général de Lyon.[6]

Après sa mort, deux fois, au moins, ses œuvres complètes ont été publiées par ordre du Saint Siège: en 1570, par saint Pie V, en 1880, par Léon XIII.[7]

Dans les Conciles Généraux.

Léon XIII a proclamé que, «dans les conciles de Lyon, de Vienne, de Florence et du Vatican, il semble que saint Thomas soit *intervenu et qu'il les ait presque présidés* (*pene praefuisse*), contre les erreurs des Grecs, des hérétiques et des rationalistes.»[8]

Et, en effet, à Lyon (1274), les erreurs des Grecs, à Vienne (1311), des erreurs sur la vision béatifique et sur l'union de l'âme et du corps sont condamnées d'après la doctrine du saint Docteur; à Constance, de l'aveu de Luther, «Thomas d'Aquin est exalté»; du concile de Florence (1439), l'on a dit «qu'il ne se tromperait pas, celui qui dirait que le concile de Florence est un abrégé de la *Somme* de saint Thomas»; de l'influence du saint Docteur à Trente, Baronius a écrit

(6) Berthier, pp. 30, 31.
(7) Berthier, pp. 100, 200.
(8) *Aeterni Patris*, 4 août 1879.

«A grand peine parviendrait-on à raconter toutes les louanges des théologiens du concile à son adresse, et les acclamations des Pères à sa doctrine»; et Léon XIII a rappelé que c'est la gloire propre de saint Thomas, *partagée par aucun autre docteur catholique,* que sa *Somme* ait été placée sur l'autel avec les Saintes Ecritures et les Décrétales, par les Pères de Trente qui ont cherché là conseil, raisons et oracles; enfin, au concile du Vatican, certains canons doctrinaux ont été empruntés textuellement aux œuvres de saint Thomas.[9]

Encouragements aux disciples de saint Thomas.

Etre le fidèle disciple de saint Thomas a toujours donné un titre à la louange et à l'encouragement de l'Eglise; depuis quelques années surtout, les Papes ont fréquemment pris occasion de publications thomistes pour inculquer une leçon générale de fidélité à saint Thomas:

Alexandre VII demande que l'on publie des volumes pour la diffusion de la doctrine thomiste;[10] Innocent XI défend les dis-

(9) Berthier, pp. 32, 282, 287, 289, 298, 191, 318.
(10) Berthier, p. 123.

ciples de saint Thomas contre d'injustes attaques;[11] Innocent XII félicite les Carmes parce qu'ils suivent fidèlement la doctrine thomiste;[12] Benoît XIII, Léon XIII, Pie X, Benoît XV font le même compliment à l'Ordre de saint Dominique;[13] de nombreux *évêques* reçoivent des brefs élogieux parce qu'ils ont favorisé l'expansion de la doctrine de saint Thomas: en 1879, l'évêque de Bordeaux; en 1880, les évêques de Savone, de Besançon, de Camerino, de Gênes; en 1881, les évêques de Pavie, de Venise, de Clermont, de Prague, de Buenos-Aires; en 1882, celui de Barcelone; en 1885, celui de Coïmbre; en 1886, celui de Constance; en 1887, celui de Catane; en 1889, celui d'Ottawa; en 1893, celui de Milan; en 1908, celui de Québec, etc., etc.[14] De même, les Souverains Pontifes ont encouragé les efforts faits dans les Universités de Santa-Fè, d'Avila, de Manille; en 1670, celle de Naples; plus près de nous, l'Académie romaine Saint-Thomas, l'Angelico, la Grégorienne, le Collège

(11) Berthier, p. 130.

(12) Berthier, p. 135.

(13) Berthier, p. 146, p. 205, p. 275, *Acta Ap. Sedis*, 1921, p. 332.

(14) Berthier, pp. 196, 207, 211, 216, 217, 218, 221, 222, 231, 236, 254, 277.

Saint Anselme, l'Institut catholique de Paris, les Facultés catholiques de Lille, l'Université de Louvain, etc.[15]

Quant aux revues et aux livres loués par le Saint Siège pour leur zèle thomiste, ils sont tellement nombreux que l'énumération en serait vraiment fastidieuse.[16]

Contre les détracteurs de saint Thomas.

Autant l'Eglise s'est montrée sympathique aux disciples de saint Thomas, autant elle a été sévère contre ses détracteurs: du vivant même du saint Docteur, elle l'a défendu, à plusieurs reprises et de diverses manières, contre ses adversaires, les maîtres de Paris;[17] elle a condamné les livres qui lui sont opposés;[18] surtout, elle a condamné les doctrines contraires à la sienne : le Protestan-

(15) Berthier, pp. 121, 127, 208, 225, 228, 151.

(16) Voici, du moins, quelques noms parmi les plus connus: De Maria, S.J., Satolli, la *Civiltà Cattolica*, Mgr Farges, Sinibaldi, Coconnier, O.P., Lorenzelli, Commer, Haine, les PP. Paban et Pègues, O.P., le P. Froget, O. P., Mgr Pâquet, le Cardinal Mercier, le P. Lépicier, les PP. Pègues, O.P., Hugon, O.P., Garrigou-Lagrange, O. P., la *Revue Thomiste*, la *Vie spirituelle*, et beaucoup d'autres, ont reçu, et les uns plusieurs fois, la bénédiction de l'Eglise sur leurs travaux thomistes.

(17) Berthier, pp. 8, 9, 14.

(18) Berthier, pp. 129, 150.

tisme, le Jansénisme, le quiétisme, le rationalisme, le modernisme.[19]

Saint Thomas, Docteur de l'Eglise.

L'Eglise a canonisé saint Thomas en 1323; en 1567, elle l'a élu parmi ses Docteurs;[20] ce faisant elle a garanti la pureté et l'éminence de sa doctrine, comme elle l'a fait pour d'autres. Mais, en saint Thomas, ce titre *Docteur de l'Eglise* a, de par la volonté même de l'Eglise, une ampleur qui ne convient à aucun autre Docteur catholique: car d'aucun autre la doctrine n'a été *imposée* à l'égal de celle de saint Thomas, nul autre n'a été constitué le patron officiel des écoles catholiques: voilà la gloire propre[21] et inaliénable de saint Thomas d'Aquin!

Ordre de suivre la doctrine de saint Thomas

C'est la volonté formelle de l'Eglise que la doctrine de saint Thomas soit suivie et en-

(19) Se rappeler la parole de Léon XIII, au sujet du rôle de saint Thomas dans les Conciles. Voir aussi Berthier, pp. 150, 175, 176, etc.

(20) Berthier, p. 97.

(21) Le T. R. P. Pègues, O.P., a fait bonne justice d'une interprétation d'après laquelle, en proposant saint Thomas, l'Eglise n'entendait aucunement nous mettre à l'école d'un docteur spécial, déterminé; sous le nom de saint Thomas, ce serait tous ses docteurs qu'elle recommanderait. (*Revue Thomiste*, 1918.

seignée de préférence à toute autre; elle met une telle insistance à l'inculquer qu'on n'en saurait trop mettre à le rappeler.

Tantôt, c'est aux *ordres religieux* qu'elle s'adresse: aux *Dominicains*, en 1344, Clément VI défend de s'écarter de saint Thomas; en 1777, Pie VI demande d'élire un Maître Général qui soit le fidèle gardien de la vraie doctrine de saint Thomas; en 1907, Pix X demande de garder jalousement ce qui est une gloire propre de leur ordre;[22]

Aux *Franciscains*, Léon XIII, en 1885 et en 1898, rappelle que c'est un devoir sacré de suivre celui à qui le Christ a dit: «Tu as bien écrit de moi, Thomas»;[23]

Aux *Carmes*, en 1730, Benoît XIII demande de suivre la doctrine de saint Thomas, «recommandée par le constant témoignage des Souverains Pontifes»;[24]

Aux *Bénédictins*, en 1900, Léon XIII dit sa joie de savoir qu'au collège Saint-Anselme de Rome, l'on suit saint Thomas;[25]

Aux *Sulpiciens*, Pie X, en 1909, rappelle «qu'il est du plus haut intérêt que la jeunesse

(22) Berthier, pp. 55, 170, 275.
(23) Berthier, p. 264.
(24) Berthier, p. 151.
(25) Berthier, pp. 286, 268—*Acta A. Sedis*, 1914, p. 332

cléricale reçoive la sagesse des Pères par saint Thomas» ;[26]

Aux *Jésuites*, Clément VIII demande que saint Thomas soit le Docteur propre de la Compagnie; Léon XIII, en 1886, demande d'enseigner à la jeunesse la philosophie et la théologie *ad mentem Angelici doctoris;* en 1892, Léon XIII demande d'enlever complètement de leurs lois ce qui, par coutume ou par inexacte interprétation, pourrait être contraire aux Constitutions de saint Ignace, concernant l'obligation de suivre la doctrine de saint Thomas;[27]

Et à tous les religieux, indistinctement, l'Eglise demande *au moins* deux années de philosophie et quatre années de théologie thomiste.[28]

Tantôt, le même ordre est donné aux *Universités:* au Studium général de la Congrégation dominicaine de la Santé en 1669;[29] à Louvain en 1694, en 1880, 1881, 1884, 1885, 1887, 1888;[30] aux Universités romaines en 1885;[31] à l'Institut Catholique de Paris

(26) Berthier, p. 279.
(27) Berthier, pp. 115, 230, 244.
(28) *Codex Juris canonici, c. 589.*
(29) Berthier, p. 126.
(30) Berthier, pp. 134, 214, 219, 225, 227, 232.
(31) Berthier, p. 226.

en 1880;[32] à l'Académie Saint Thomas en 1718, et plusieurs fois depuis lors;[33] à l'Université de Washington en 1887.[34] Et pour bien marquer sa volonté, l'Eglise va jusqu'à refuser la faculté de concéder les grades académiques aux écoles où l'on n'enseignerait pas saint Thomas.[35]

D'autres fois, l'appel est plus général: ce n'est plus à tel ordre religieux ni à telle université en particulier, c'est à un pays ou à l'univers catholique entier que l'Eglise propose saint Thomas comme le maître à suivre:[36]

C'est, par exemple, Léon XIII dans l'encyclique *Aeterni Patris*, écrivant aux évêques: «Vénérables Frères, Nous vous exhortons le plus instamment possible à restaurer et à propager la doctrine d'or de saint Thomas. . . que des maîtres de choix l'étudient et en imprègnent l'esprit de leurs disciples. . . qu'ils en fassent ressortir la solidité et l'excellence sur toutes les autres. . . que les Académies

---

(32) Berthier, p. 212.
(33) Berthier, pp. 137, 197, 207, 212, *Acta A. Sedis*, 1915, p. 128—ibis, 1916, p. 364.
(34) Berthier, p. 231.
(35) Motu Proprio *Doctoris Angelici*, dans *A. A. S.* 1914, p. 337.
(36) L'on relira avec profit, à ce sujet, les pages substantielles publiées par le R. P. A. Bissonnette, O.P., dans la *Revue Dominicaine* de septembre 1923.

l'expliquent et la défendent»;[37] peu après, dans une allocution consistoriale, le même Pontife reprend son exhortation: «Travaillez à répandre, chaque jour davantage, la doctrine de saint Thomas»;[38] aux évêques d'Italie, le Pontife rappelle l'encyclique *Aeterni Patris*;[39] aux évêques d'Allemagne: «Que la jeunesse, dans les écoles de philosophie et de théologie, grandisse dans la doctrine de saint Thomas»;[40] aux évêques du Mexique: «Que les évêques donnent tous leurs soins à former la jeunesse ecclésiastique à la doctrine de saint Thomas»;[41] aux évêques du Pérou: «Que, dans les études philosophiques, le plus grand honneur soit rendu à saint Thomas»;[42] aux évêques de France: «Nous voulons que les professeurs aient soin d'en expliquer (de la *Somme*) à tous leurs élèves la méthode ainsi que les principaux articles relatifs à la foi catholique».[43]

C'est Pie X, écrivant dans l'encyclique *Pascendi:* «Nous voulons et nous ordonnons

---

(37) Berthier, p. 194.
(38) Berthier, p. 206.
(39) Berthier, p. 223.
(40) Berthier, p. 234.
(41) Berthier, p. 239.
(42) Berthier, p. 256.
(43) Berthier, p. 266.

que la philosophie scolastique soit à la base des études sacrées, et, par philosophie scolastique, nous entendons surtout celle de saint Thomas. C'est le devoir des évêques et des supérieurs d'ordres religieux de l'exiger. Nous avertissons les professeurs que, abandonner saint Thomas, surtout en métaphysique, ne va pas sans grave dommage»;[44] aux évêques d'Italie le Pontife répète le même *ordre, volumus, jubemus, praecipimus.*[45]

C'est Benoît XV rappelant à quel point l'enseignement de saint Thomas est nécessaire dans les Séminaires,[46] et confirmant les prescriptions de ses prédécesseurs.[47]

Enfin, c'est Sa Sainteté Pie XI demandant de suivre «non seulement la méthode, mais aussi la doctrine et les principes du Prince des philosophes»;[48] disant à tous: «Allez à Thomas demander le pain de la doctrine. . . Que surtout les maîtres se persuadent bien qu'ils s'acquitteront de leur devoir et qu'ils répondront à Notre attente, s'ils aiment à

(44) Berthier, p. 276.
(45) *Acta A. Sedis*, 1914, p. 340.
(46) *Acta A.S.* 1916, p. 413.
(47) *A.A.S.* 1914, p. 691; 1916, p. 157.
(48) *A.A.S.* 1922, p. 454.

étudier les écrits du Docteur d'Aquin, et à en inspirer l'amour à leurs disciples.»[49]

Plus impérativement encore, il y a une loi formelle de l'Eglise, obligeant tous les maîtres de philosophie et de théologie à enseigner saint Thomas; le canon 1366 du Code dit, en effet, expressément: «Que les professeurs, absolument, traitent les études de philosophie et de théologie et instruisent leurs élèves selon la *méthode*, la *doctrine* et les *principes* du Docteur Angélique, et qu'ils s'y tiennent absolument.»[50]

En quelles matières suivre saint Thomas

L'Eglise a non seulement ordonné, d'une manière générale, de suivre saint Thomas, mais elle a précisé l'extension que doit prendre l'enseignement thomiste:

En philosophie.

Tout d'abord la philosophie. Nous avons cité, plus haut, le texte où Pie X déclare que s'éloigner de saint Thomas, surtout en métaphysique, ne va pas sans grave dommage.

---

(49) *A.A.S.* 1923, p. 323.

(50) Sur la portée de ce texte, voir l'article du P. Pégues, O.P. *Pourquoi donc saint Thomas?* dans *Revue Thomiste* 1918

Léon XIII avait déjà dit : « Il n'est aucune partie de la Philosophie que saint Thomas n'ait traitée, profondément et solidement. . . Rien de plus désirable que de livrer abondamment cette philosophie à la jeunesse studeuse» ;[51] le 7 mars 1880, le même Pontife fait une allocution sur «l'étude nécessaire de la Philosophie de saint Thomas» ;[52] et encore: «En *philosophie*, nous voulons que les études du clergé soient ramenées à la doctrine de saint Thomas.»[53] Benoît XV a précisé encore davantage en déclarant que 24 thèses, déjà approuvées par Pie X comme les principales de saint Thomas,[54] «expriment bien la vraie doctrine *philosophique* du maître, et en demandant qu'elles soient proposées comme des règles directives sures.»[55] S. S. Pie XI, récemment, a demandé, à son tour, que dans les Séminaires, l'on fasse un minimum de deux ans de philosophie scolastique thomiste,[56] et, plus récemment encore, a rappelé la supériorité de la philosophie thomiste dans ses diverses parties.[57]

---

(51) Encyclique *Aeterni Patris*, 4 août 1879.
(52) Le texte dans Berthier, p. 201.
(53) Lettre au P. De Maria, S.J., Berthier, p. 228.
(54) *Acta A.S.* 1914, p. 384.
(55) *A.A.S.* 1916, p. 157.
(56) *A.A.S.* 1922, p. 456.
(57) *A.A.S.* 1923, p. 316.

En théologie.

Innombrables sont les textes pontificaux qui ont demandé de suivre saint Thomas en théologie; S. S. Pie XI ne faisait que résumer ses prédécesseurs, en disant «qu'en théologie, plus encore qu'en philosophie, saint Thomas a la primauté. . . et qu'il n'en est aucune partie où il n'ait exercé une incroyable richesse de génie.»[58]

Les Souverains Pontifes ont clairement marqué leur volonté, sur ce point, en ordonnant de faire de la *Somme théologique* de saint Thomas, le *texte* des études théologiques. En 1729, Benoît XIII l'avait déjà demandé.[59] Plus près de nous, Léon XIII,[59a] Pie X, Benoît XV, et S.S. Pie XI l'exigent expressément: «Nous voulons et nous ordonnons, dit Pie X, que dans les Universités, les Collèges, les Séminaires, les Instituts qui ont la faculté apostolique de conférer les grades académiques, la *Somme* de saint Thomas soit le *texte* des leçons», et le Pontife menace de priver du privilège apostolique, ceux qui,

(58) Ibid, p. 318.

(59) Berthier, p. 151.

(59a) «Il est à souhaiter que les maîtres de théologie, imitant les Pères de Trente, aient sur leurs chaires la *Somme* de saint Thomas.» Berthier, p. 229.

même involontairement, ne se seront pas conformés à ces prescriptions.[60] Quelques mois plus tard, Benoît XV confirme explicitement cette ordonnance de son prédécesseur,[61] et deux ans après, il en précise le sens: prendre la *Somme* comme *texte*, ce n'est pas seulement en faire un texte de consultation, mais «c'est l'avoir à la main et l'expliquer»[62] et S. S. Pie XI a ratifié ces décrets de ses prédécesseurs.[63]

Théologie morale.

Ce serait une erreur de croire que l'Eglise ne demande de suivre saint Thomas qu'en théologie dogmatique; elle le recommande aussi comme le maître en théologie morale; Alexandre VII ordonne de suivre saint Thomas sur la question de la *grâce*;[64] de même Innocent XII,[65] et, plus explicitement encore, Benoît XIII et Clément XII.[66] Benoît XIV loue la fondation d'une chaire de théologie morale de saint Thomas.[67] Léon XIII rap-

(60) *Acta A.S.* 1914, p. 339.
(61) *A.A.S.* 1914, p. 691.
(62) *A.A.S.* 1916, p. 157.
(63) *A.A.S.* 1923, p. 323.
(64) Berthier, p. 125.
(65) Berthier, p. 134.
(66) Berthier, pp. 149, 155.
(67) Berthier, p. 157.

pelle le profit qu'il y aurait à suivre saint Thomas dans les grandes questions de *morale sociale:* origine du pouvoir, valeur des lois, soumission à l'autorité;[68] il loue les auteurs de théologie morale *selon* saint Thomas;[69] S. S. Pie XI déclare que si, «privément, en public, dans les relations entre nations, l'on suit fidèlement les enseignements de saint Thomas sur le droit naturel, la justice et la propriété, etc., rien d'autre n'est requis pour assurer «*la paix du Christ dans le règne du Christ.*»[70]

Théologie mystique.

Les Souverains Pontifes proclament aussi saint Thomas comme un guide sûr dans les questions de *mystique:* Benoît XV, en approuvant la fondation d'une chaire de mystique à la Grégorienne, se réjouit de la voir placée «sous les auspices et l'égide sûre de saint Thomas, qui, en cette matière comme dans les autres, apparaît grand *docteur* et grand saint»;[71] plus clairement le même Pape dit au Directeur de la *Vie spirituelle:*

---

(68) *Aeterni Patris*, 1879.
(69) Berthier, p. 206, 275.
(70) *A.A.S.* 1923, p. 319.
(71) *A.A.S.* 1920, p. 30.

«Personne n'ignore la valeur de la doctrine de saint Thomas dans l'illustration des problèmes de la vie ascétique et mystique.»[72] S. S. Pie XI enseigne que «si quelqu'un veut *bien* connaître les principaux problèmes de la théologie ascétique et mystique, il *doit*, avant tout, consulter le Docteur angélique.»[73]

Pour l'Ecriture sainte.

L'Eglise veut aussi que l'on tienne compte de saint Thomas dans l'étude des Saintes Ecritures, soit pour leur utilisation,[74] soit, surtout, pour la préparation aux études bibliques.[75]

Pour l'Apologétique.

Que l'on entende, par apologétique, la défense de la religion ou la *crédibilité* de ses mystères, saint Thomas est encore proposé, par l'Eglise, comme le modèle à suivre et le maître à écouter.

Modèle de défense: «L'Angélique Docteur, dit Benoît XIV,[76] a dû, la vérité l'obligeant,

(72) *A.A.S.* p. 578.
(73) *A.A.S.* 1922, p. 528.
(74) *Providentissimus* de Léon XIII, 1893.
(75) Berthier, p. 275 (Pie X, 1906, 1907); Pie XI, dans *A.A.S.* 1923, p. 320. Benoît XV, Lettre *Spiritus Paraclitus*.
(76) Berthier, p. 161.

réfuter des opinions de Philosophes et de Théologiens; or, il n'a méprisé ni ridiculisé aucun de ses adversaires, mais, au contraire, il les a traités avec obligeance et bonté. Que si la cause de la religion et de la foi était en jeu, et demandait une réfutation, il la faisait avec une telle modestie que ses adversaires admiraient également la défense elle-même et la vérité défendue.» «Par la force et la vérité de la doctrine du Docteur Angélique, dit saint Pie V,[77] beaucoup d'*hérésies* ont été *confondues* et vaincues.» «Par le bouclier des écrits du Bienheureux Thomas d'Aquin, dit Paul V,[78] l'*Eglise militante échappe heureusement aux traits des hérétiques.*» «De la doctrine de saint Thomas, dit Pie IX,[79] se dégage une lumière qui perce toutes les erreurs passées et futures, et là sont des armes très efficaces pour les repousser.» «Aucune doctrine, dit Léon XIII,[80] n'est plus efficace contre les erreurs croissantes.» «La doctrine de saint Thomas, dit Pie X, . . .[81]

(77) Berthier, p. 98.

(78) Berthier, p. 117.

(79) Berthier, p. 177.

(80) Id., p. 258; «Saint Thomas, dit ailleurs Léon XIII, par sa méthode philosophique, a procuré des armes invincibles contre toutes les erreurs.» Cf. Berthier, p. 189.

(81) Berthier, p. 272.

si apte à défendre la vérité et à combattre les erreurs de notre temps.» «Vous avez bien fait, écrit Benoît XV au R. P. Garrigou-Lagrange,[82] d'opposer aux erreurs de notre époque, le Prince de l'Ecole, le Docteur Angélique.» «Par la doctrine de saint Thomas, dit S. S. Pie XI,[83] sont extirpées les erreurs.» «Aucun nom n'est plus redoutable aux Modernistes et aux autres ennemis de l'Eglise que celui de saint Thomas.»

Nul auteur n'a, à l'égal de saint Thomas, montré comme il est raisonnable de croire, ni mieux fait l'accord de la science et de la foi. «Saint Thomas, dit Léon XIII,[84] distinguant bien la raison de la foi, les associant cependant amicalement, conserve si bien leur dignité et leurs droits respectifs, que la raison élevée sur les ailes de Thomas ne peut guère atteindre plus haut, et que la foi ne peut demander à la raison de plus grand secours.» «*Nulle part*, dit le même Pape,[85] l'harmonie de la foi et de l'intelligence n'apparaît *mieux* que dans les livres de Thomas d'Aquin.» «Guidés par ce Maître incomparable, dit

---

(82) *A.A.S.* 1919, p. 121.
(83) *A.A.S.* 1923, p. 317.
(84) Berthier, pp. 189, 209.
(85) Berthier, p. 206.

Pie X,[86] l'on appuiera l'exposition des dogmes, sur la philosophie, d'une part, et sur la tradition, d'autre part.»

Comment suivre saint Thomas

Enfin, l'Eglise a complété la série de ses lois en faveur du saint Doeteur en indiquant la *manière* dont il faut le suivre. Car, suivre saint Thomas, ce n'est pas seulement admirer sa doctrine, l'approuver en bloc, ce n'est pas même seulement se servir de la *Somme;* il faut plus que cela selon les lois de l'Eglise: il faut avoir la doctrine, les principes et la méthode de saint Thomas.

En 1855, Pie IX[87] oblige Bonetty à signer la proposition suivante: «La *méthode* dont se sont servis saint Thomas et les autres scolastiques, ne conduit pas au rationalisme, d'où il n'est pas permis de la leur reprocher.» Léon XIII[88] demande aux Séminaires de s'adonner à la philosophie «selon l'esprit et les *principes* de saint Thomas»; il demande aux évêques[89] de promouvoir les études

(86) Berthier, p. 276.
(87) Berthier, p. 198.
(88) Berthier, pp. 198, 241.
(89) Berthier, p. 217.

philosophiques «selon l'esprit et la *méthode* de saint Thomas»; c'est encore lui qui, dans une lettre célèbre aux Pères Jésuites,[90] permet, sans doute, d'utiliser les autres bons auteurs, mais en autant qu'ils ne s'écartent pas de saint Thomas.

Pie X, surtout, a bien expliqué ce que c'est, pour l'Eglise, que *suivre saint Thomas.* Le Pontife avait, en 1910[91] exigé le retour à la philosophie scolastique, *surtout—praecipue*— avait-il dit, à celle de saint Thomas. Or, comme il n'avait pas dit *uniquement,* quelques-uns se persuadèrent que ce ne serait pas aller contre les directions pontificales que de suivre d'autres docteurs même opposés à saint Thomas; là-dessus, le Pape revient à la charge: «Ceux-là, dit-il, se sont trompés. Il est évident que lorsque nous indiquions saint Thomas comme le chef principal de la philosophie scolastique, nous voulions surtout parler de ceux de ses principes sur lesquels elle s'appuie comme sur un fondement. . . Ce qui est *capital* dans la philosophie de saint Thomas ne doit pas être mis au rang des *opinions* dont il soit permis de discuter, mais

(90) Berthier, p. 248.
(91) *A.A.S.* 1910, p. 656.

doit être regardé comme le point d'appui de toute science. . . Nous disons donc que non seulement *ils ne suivent pas saint Thomas*, mais ils sont tout à fait éloignés de lui ceux qui interprètent mal ou qui méprisent les principes qui, dans la philosophie de saint Thomas, sont fondamentaux — *pronuntiata majora*.» Et continuant, le Pape va jusqu'à dire que «si la doctrine de quelque auteur ou même quelque saint a été approuvée par les Pontifes, il est facile de comprendre qu'une telle doctrine n'est approuvée qu'*en autant qu'elle est conforme aux principes de saint Thomas*.»[92] Quels sont, concrètement, ces *principes* thomistes dont il n'est pas permis de s'écarter? Le même Pape a complété sa pensée en les déterminant avec soin:[93] ce sont les 24 thèses thomistes,[94] dont Benoît XV a dit qu'elles expriment bien la vraie doctrine de saint Thomas.[95]

Et donc, lorsque le Code (Can. 589 et 1366) et S. S. Pie XI[96] enjoignent aux professeurs

(92) *A.A.S.* 1914, p. 337.
(93) *A.A.S.* 1914, p. 384.
(94) «La Congrégation—des Etudes—sur l'ordre de Sa Sainteté, répond que ces thèses contiennent évidemment les principes et les énoncés principaux *pronuntiata majora* du saint Docteur,» ibid., p. 384.
(95) *A.A.S.* 1916, p. 157.
(96) *A.A.S.* 1922, p. 454.

de traiter la philosophie et la théologie selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique, nous savons ce que cela veut dire: la *méthode*, c'est celle que connaissent bien tous ceux qui ont fréquenté les deux *Sommes* de saint Thomas, la méthode dite scolastique; elle n'exclut pas la méthode dite *positive*, mais elle ne doit pas être, non plus, exclue par cette dernière; toutes deux doivent être associées dans un loyal effort commun vers la connaissance et la défense de la vérité. La *doctrine*, ce sont les conclusions du saint Docteur, son enseignement. Les *principes*, ce sont les points fondamentaux, et, nommément, les 24 thèses dont Pie X a déclaré explicitement qu'elles sont les principes et les énoncés majeurs de la doctrine thomiste.

Le professeur qui ne se tient pas fermement à ces principes, à cette doctrine, à cette méthode et qui ne les inculque pas à ses élèves,[97] désobéit à l'Eglise en un point où elle a marqué trop clairement et trop fréquemment sa pensée pour que l'excuse trouve place.

(97) Voir la brochure *Il Pontificio Romano e le crescenti glorie del Tomismo* (1918) du T. R. P. L. Ferretti, O.P., sur la portée de ce texte.

Saint Thomas, Patron des Ecoles Catholiques

Un dernier trait peut aider à compléter l'énumération des faveurs de l'Eglise envers l'œuvre doctrinale[98] de saint Thomas, c'est le titre de *patron des écoles* qu'elle lui a décerné.

Cette initiative avait été préparée par les fréquentes approbations que l'Eglise avait accordées à des universités,[99] ou à des villes,[100] ou à des confréries,[101] qui s'étaient mises sous le patronage spécial du Docteur Angélique. En 1825, Léon XII avait proclamé saint Thomas patron des écoles dans les Etats Pontificaux.[102] Léon XIII, couronnant l'œuvre de ses prédécesseurs, le 4 août 1880, «à la gloire du Dieu tout puissant, à l'honneur du Docteur Angélique, au progrès des sciences, au bien universel du genre humain», de par son autorité suprême, déclara saint Thomas d'Aquin Patron des Aca-

---

(98) Nous avons limité ce travail à l'œuvre *doctrinale* de saint Thomas: il y en aurait un autre à faire sur l'Eglise et la *sainteté* de saint Thomas; le volume du P. Berthier pourrait être utilisé avec un égal profit.

(99) Berthier, p. 121.

(100) Naples.

(101) Berthier, pp. 119, 121.

(102) Berthier, p. 172.

démies, Universités, Lycées et Ecoles catholiques, et ordonna à tous de le recevoir, de l'honorer et de l'observer comme tel.[103]

Conclusion

Des paroles et des actes de l'autorité suprême de l'Eglise, une conclusion se dégage: saint Thomas est le Docteur de prédilection de l'Eglise catholique; sa doctrine est celle qu'à toute autre préfère l'Eglise; et même, celle des autres ne doit être retenue qu'autant qu'elle est conforme à la sienne.[104]

Cette conclusion apparaît plus évidente encore à qui se donne le loisir de recueillir les *éloges généraux* décernés à l'œuvre doctrinale du saint Docteur: «trésor de la science des Ecritures» (Alexandre IV); «doctrine qui illumine l'Eglise entière» (Nicolas V); «lumière éblouissante éclairant l'univers chrétien» (Alexandre VI); «doctrine qui procure tant de fruits à l'Eglise» (Pie IV); «Thomas d'Aquin, dont la parole divine et la doctrine céleste. . .» (Clemente VIII); «Thomas d'Aquin, dont la science admirable et l'érudition illustre l'Eglise» (Clément XII); «la

(103) Berthier, p. 209.
(104) Voir note 92.

doctrine de saint Thomas, interprète de la volonté divine, à qui il fut donné d'entendre la louange divine donnée à son érudition» (S. Pie V); «les deux grandes lumières de l'Eglise, saint Augustin et saint Thomas» (Pie VI); «saint Thomas, surnommé, à cause de l'immensité, de la variété et de la facilité de sa doctrine, le Docteur Angélique» (Léon XII); «saint Thomas dont la doctrine d'or illumine les intelligences de sa splendeur, dont la voie conduit, sans danger d'erreur, jusqu'aux profondeurs des choses divines» (Pie X); «Thomas d'Aquin dont la doctrine, par don de la Providence divine, a illuminé l'Eglise soit pour défendre le vrai, soit pour convaincre les erreurs» (Benoît XV); «avec raison on l'a comparé au soleil, lui qui, en apportant aux esprits la lumière de la science, jette dans les cœurs le feu des vertus.» (Pie XI).

Fils soumis de l'Eglise, soyons les fidèles disciples de son Docteur de prédilection; que la doctrine, la méthode et des principes de saint Thomas soient les nôtres sans hésitation, sans réticences, sans distinctions. Et puisse chaque étudiant ou maître catholique

mériter que de lui, comme de Dante,[105] l'Eglise dise un jour: «Dans la grande variété des disciplines intellectuelles, il a surtout suivi Thomas d'Aquin, le Prince de l'Ecole; guidé par ce maître, il a appris presque tout ce qu'il a su de la philosophie et des choses divines.»

Fr. Augustin LEDUC, O. P.

13 novembre 1923,

Fête du Patronage de saint Thomas d'Aquin

(105) *A.A.S.* 1921, p. 210.

VII

SAINT THOMAS ET LE PREMIER CONTRAT SOCIAL

Saint Thomas et le premier contrat social

Comment s'est constituée la société, quel est le facteur qui a poussé l'homme à s'unir à ses semblables dans une vie commune tendant à une même fin, sous la direction d'un chef chargé de conduire la société à son bien ? Question d'une extrême importance dont la solution commande une foule d'autres problèmes dans le domaine social. C'est d'abord la vitale question de l'origine du Pouvoir, puisque l'autorité est à la société ce que l'âme est au corps, selon l'expression de saint Thomas; c'est ensuite la question du suffrage, la question de l'obéissance aux lois, du bien commun et du bien individuel dans leurs rapports et leur subordination, de beaucoup d'autres encore, et de première importance.

Il n'est donc pas indifférent, pour des catholiques, d'adopter l'une ou l'autre des solutions données par les différentes philosophies. Le désordre social qui règne aujourd'hui dans le monde est une conséquence

de l'oubli de la saine doctrine, de la doctrine chrétienne, comme l'affirme Léon XIII. C'est donc faire œuvre éminemment sociale que de mettre en lumière les principes fondamentaux de la Philosophie chrétienne sur des questions de si vitale importance.

«Allez à saint Thomas», dit le Pontife glorieusement régnant, aux «affamés de vérité.» Il indique lui-même les suprêmes vérités qu'il faut rechercher dans le «Docteur Commun.» Au cours de ce magistral exposé de toute la doctrine de saint Thomas, le Souverain Pontife indique justement «ces magnifiques pages de morale» où le saint Docteur traite de l'individu, de la famille et de la société, et il déclare que «l'application ferme et inviolable de pareils enseignements suffirait à elle seule à donner aux hommes « la paix du Christ dans le règne du Christ.»

C'est l'exposé de la doctrine de saint Thomas sur l'origine de la société que nous donnerons ici aux «affamés de vérité.»

* * *

La société civile—*Civitas*—est le résultat d'une lente évolution; elle naît à la faveur

des circonstances qui la commandent, elle sort d'un contrat où la volonté humaine joue son rôle, cela est vrai, mais cette organisation s'accomplit sous l'impulsion de la nature, qui incline l'homme à rechercher la société comme son bien.

Le fait social est donc naturel en ce sens que c'est l'essence même de l'homme qui lui fait une nécessité de vivre en société organisée.

Rousseau comprend bien différemment l'état naturel de l'homme. «En considérant l'homme, écrit-il, tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais à tout prendre organisé le plus avantageusement de tous. Je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits. Les seuls biens qu'il connaisse sont la nourriture, une femelle et le repos. Les seuls maux qu'il craigne sont la douleur et la faim. Si le genre humain fut resté abandonné à lui-même, voilà l'état de nature, état de félicité réelle, dans lequel il eût vécu.»[1]

---

(1) Rousseau: Discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes.

Cet «état de félicité réelle» ne pouvait durer : L'homme fut l'artisan de son malheur le jour où il accepta de vivre en société. «Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire: «Ceci est à moi,» et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables: «Gardez-vous de cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne.»[2]

C'est cependant pour sauver un peu de son bonheur menacé que l'homme sortit de son état de nature pour entrer en société. C'est l'égoïsme qui est le facteur premier dans l'organisation sociale. Les conventions le servent en garantissant le bien individuel. Le contrat social vient donc à la rescousse de l'homme dans sa lutte pour son bien propre; il commande «une forme d'association qui défende et protège, de toute la force commune, la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous, n'obéisse

(2) Id. *Contrat social,* L.I. ch. I.

pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant.»[3]

Telle est, en résumé et d'après Rousseau lui-même, sa doctrine sur l'état naturel de l'homme et l'origine de la société. Si elle contient une part de vérité en affirmant que le fait social est le résultat d'un contrat librement consenti, elle est foncièrement fausse dans son assertion que la société est un état contre nature, et qu'elle ne dépend que de la libre volonté de l'homme. L'exposé de la doctrine de saint Thomas le fera voir.

* * *

Dans les Ethiques, saint Thomas nous dit qu'il est naturel à l'homme de vivre en société, que c'est pour lui une nécessité vitale. La société, dit-il, est nécessaire à l'homme pour la conservation de son être et pour la perfection de sa vie.[4] La société conserve d'abord l'être substantiel du composé humain en nous donnant nourriture, abri, vêtement, sécurité de la personne. Elle procure ensuite et conserve l'intégrité de nos opérations

(3) Id. Ibid.
(4) *Ad ea quae sunt vitae necessaria, ad vitae sufficientiam perfectam.*

propres en tant qu'hommes, en nous donnant l'instruction qui exerce la raison et l'éducation qui établit les mœurs.

Ainsi donc, pour qu'il vive,—*ut vivat*—et pour qu'il vive selon toute la perfection de son être—*ut bene vivat*—la société est nécessaire, d'une nécessité naturelle pour l'homme.

L'indigence de l'homme est, en effet, très grande, plus grande que celle de tout animal. La nature a donné aux autres animaux tout ce dont ils ont besoin pour la conservation de leur être, comme le fait remarquer saint Thomas: l'animal naît parfait, l'homme naît perfectible; il naît dans un état d'impuissance totale pour ce qui regarde la conservation de son être. La nature prépare à l'animal sa nourriture et lui donne l'instinct de la chercher seul; elle lui donne le vêtement sans qu'il ait rien à faire pour l'acquérir; selon son espèce, elle lui donne ses moyens de défense et de protection, elle lui prépare un gîte ou lui donne l'instinct de s'en fabriquer un.

A tous ces points de vue l'homme est vraisemblablement, de tous les animaux, le plus imparfait. Qu'adviendrait-il de lui si, pour acquérir tout ce dont il a un besoin absolu, il

n'avait la société familiale? La nature supplée à l'instinct par la raison, mais l'usage suffisant en est si tardif que, sans la famille, qui parfait en l'homme ce que la nature avait commencé, la race humaine aurait depuis longtemps disparu de la terre.(5) Puisque la société familiale est ce qui supplée à ce que la nature a donné aux autres animaux pour la conservation de leur être, il faut bien admettre que c'est également la nature qui veut cette société, autrement elle aurait placé dans une condition beaucoup inférieure l'être le plus parfait de la création.

Mais alors, la société civile est aussi de droit naturel, car, sans société civile, la société familiale est menacée dans son existence et privée de son ultime perfection. Celle-ci est en effet, de sa nature, une société imparfaite dont l'existence a également besoin d'être protégée. L'imparfait étant ordonné au parfait, la société familiale doit être ordonnée à une société plus parfaite qui est sa fin, et cette société, c'est la société civile. Saint Thomas dit que selon la nature la société civile est en un certain sens prieure à la

---

(5) *De Regimine*, L. I. ch. I.

famille, comme le tout est prieur à la partie.[6] La société familiale a donc besoin de la société civile pour sa conservation comme la partie a besoin de tout: «*Quia pars corrumpitur corrupto toto.*»[7]

Voici comment, sans la société civile, la famille et l'individu disparaîtraient: L'homme, dit saint Thomas, perfectionné selon les vertus de sa nature, est le meilleur des animaux. Mais s'il est sans loi, sans justice, l'homme est de tous les animaux le plus dangereux. Il est d'autant plus cruel dans son injustice qu'il a plus de moyens de faire le mal. L'homme emploie, en effet, pour le mal toutes les puissances qui sont ordonnées au bien. Cherchant son bien propre, il n'est pas de bien étranger qu'il respecte; cherchant à se satisfaire, il n'est pas de moyen qui lui répugne pour atteindre son but.[8] C'est qu'ayant l'usage de la raison, l'homme peut plus pour le mal s'il n'est pas discipliné, comme aussi par la raison il

(6) «*Civitas est prior secundam naturam quam domus. Necesse est totum esse prior parte, ordine scilicet naturae et perfectionis.*» Polit. L.I. 1.I.

(7) Polit. L. I. 1.I.

(8) *Homo est pessimus omnium animalium. Quantum ad corruptionem irrascibilis est maxime scelestus et silvestris; quantum ad corruptionem concupiscibilis est pessimus.* Polit. L.I. 1.I.

est plus puissant pour le bien s'il suit une loi. C'est précisément l'ordre social qui donne cette loi à l'homme.[9] C'est l'ordre social qui garantit à la famille l'être et la conservation. C'est l'ordre social qui protège la propriété, qui réprime les révoltes et les séditions, qui réfrène les audaces, qui fait respecter les mœurs, qui protège les personnes. Sans ordre c'est le déchaînement des appétits et des passions; c'est la guerre, c'est l'anarchie; c'est la destruction des individus et des familles; c'est la réalisation, à la lettre, de l'*Homo homini lupus*, mais d'un loup *maxime scelestus et silvestris*, d'autant plus cruel qu'il a plus de moyens de faire le mal.[10]

C'est donc en toute vérité que nous pouvons dire que la société est nécessaire à l'homme pour la conservation de son être. Sans la société il ne peut se procurer les choses absolument nécessaires à sa vie, il est irrémédiablement voué à la mort; eût-il les premiers soins de la famille, il n'aurait point de lendemain assuré, exposé qu'il est aux

---

(9) *Homo reducitur ad justiciam per ordinem civilem.* Polit. L.I. l.I.

(10) *Tanto saevior quanto plura habeat arma idest adjumenta ad male faciendum.* Polit. ibid.

attaques du premier de ses semblables, qui trouve en ses passions toutes les raisons de le faire périr, et dans sa raison tous les moyens les plus sûrs. De là saint Thomas conclut que la société est naturelle : *Est quidam naturalis impetus ad communitatem civitatis.*

* * *

Mais il y a plus: l'homme est un animal raisonnable, un être moral. C'est à ce titre surtout que sa nature le pousse à la vie sociale. A la rigueur l'homme, ayant acquis un certain développement, pourrait vivre une vie solitaire et sauvage. Mais alors serait-il vraiment homme au sens parfait du mot? Non, car la partie qui le fait homme, la raison, serait privée de ses opérations. Il vivrait selon une partie de son être, mais non selon toute sa nature. C'est pourquoi la société est nécessaire à l'homme, non seulement pour qu'il vive, mais pour qu'il vive en perfection.[11]

C'est cette seule vie qui est proprement une vie humaine. Cette vie, la société seule peut la donner à l'homme, parce que seule

---

(11) *Ut adjuvetur a multitudine ad vitae sufficientiam perfectam.* Ethiq. I.

elle permet à l'homme l'exercice des actes qui le font homme. Aussi bien, saint Thomas déduit-il des opérations propres de l'homme, à savoir de ses opérations intellectuelles et morales, qu'il est un animal sociable.[12] Aristote l'avait défini indifféremment: Animal raisonnable, animal civil, animal sociable.

Tout homme, à moins qu'il ne soit un monstre, sent au fond de son cœur que la nature ne l'a pas fait pour lui seul. Il prend conscience des droits que la nature lui a donnés, mais aussi des devoirs qu'elle lui impose envers les autres. Cette réciprocité de droits et de devoirs entre les hommes, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus contraire à l'état d'isolement et de sauvagerie que Rousseau déclare naturel à l'homme ? Non, l'homme éprouve en son cœur une sympathie innée pour ses semblables, qui diffère essentiellement du sentiment d'un moment qui attire les brutes. Cette sympathie naturelle unit les hommes entre eux dans une société d'affection. L'homme a besoin d'être aimé comme il a besoin d'aimer lui-même; ses joies sont communicatives et ses tristesses attirent à lui les âmes bienveillantes qui

(12) Polit. L.I. 1.I.

l'entourent. Ne pas faire partager ses joies et n'avoir personne qui console, souffrir sans qu'un cœur exquis n'apporte ses ressources: un sourire, une espérance, est insupportable à l'homme.[13]

Aucune loi positive, aucun pacte n'ont pu mettre ces sentiments au fond du cœur de l'homme; seule la nature, l'Auteur de la nature, a pu les y déposer.

Ces sentiments de l'homme ont diverses manifestations, mais il en est une à laquelle s'arrête surtout le saint Docteur. Il en traite longuement à deux endroits: dans les Politiques et dans le *De Regimine;* c'est l'usage de la parole.

La nature, dit-il, ne fait rien en vain, elle opère toujours pour une fin déterminée. Si donc elle attribue à un être quelque chose qui soit ordonné à une fin, nous en devons conclure que cette fin est assignée à cet être par sa nature même. Nous voyons, par exemple, que beaucoup d'animaux ont la voix, mais seul au-dessus d'eux l'homme a la parole. Par la voix les animaux peuvent exprimer leurs sentiments de plaisir ou de

(13) *Nec quidquam aegrius fert quam solitudinem atque ami corum consortio privari.*

tristesse ou leurs autres passions comme la colère ou la crainte. Aussi bien les animaux, qui, par nature, éprouvent ces sentiments, ont-ils de par la même nature le moyen de les exprimer.

Mais la parole humaine exprime des sentiments plus hauts et plus nobles. C'est par elle que nous apprenons ce qui est utile ou nuisible, que nous connaissons ce qui est juste ou injuste, ce qui est bien ou mal. C'est pourquoi la parole est propre à l'homme, parce que seul il peut connaître le bien et le mal, ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Or, dit saint Thomas, cette communication est précisément ce qui fait la société familiale et la société civile.(14) L'homme est donc naturellement un animal sociable.

«Seule la vie sociale contente cet instinct communicatif de l'âme, dont l'instrument est la parole. En effet, à quoi bon la parole pour une vie solitaire? Il est vrai que les animaux grossiers se traduisent mutuellement leurs passions; mais leurs cris inarticulés peuvent-ils être comparés à cette prodigieuse variété de sons qui expriment tour

---

(14) *Sed communicatio in istis facit domum et civitatem. Igitur homo est naturaliter animal domesticum et civile.* Polit. L.I.

à tour la raison, le cœur, la liberté, le désir, la joie, la crainte, la douleur, les mouvements les plus profonds, les nuances les plus délicates du sentiment ? Les créatures que la nature a faites pour vivre ensemble s'envoient de l'une à l'autre de mystérieux avertissements; mais leur vie uniforme atteste l'indigence de leurs communications réciproques. L'homme est communicatif au degré suprême. La famille où se fait la première effusion de sa vie est, pour sa force expansive, un théâtre trop étroit. Il n'échapperait pas, s'il y restait, à une oppression relative de ses tendances et de ses facultés. Il faut donc qu'il en sorte; que d'une famille à une autre famille les aspirations et les services s'échangent; qu'unis ensemble les hommes s'élèvent du bien au mieux, du mieux au parfait, réalisant ainsi le progrès dont l'idée et le besoin se retrouvent au fond de toute âme humaine.»[15]

Le cœur de l'homme ne va pas sans son esprit: pour que sa vie morale soit réglée, îl faut que son intelligence soit disciplinée.

L'homme, il est vrai, peut par lui-même arriver à la connaissance de la vérité. Mais, encore qu'il en ait la puissance radicale,

---

(15) Monsabré: *Radicalisme contre Radicalisme*, Ve conf.

tant de choses en empêchent l'exercice que, laissé à lui seul, l'homme serait voué à une honteuse ignorance. C'est ce que remarque saint Thomas quand il dit: «Les vérités d'ordre moral, et en général toute vérité qui perfectionne l'intelligence humaine, ne sont accessibles qu'aux efforts d'un petit nombre d'intelligences d'élite; encore celles-ci ne parviennent-elles à les découvrir qu'après de longues études, et la connaissance qu'elles en ont est mêlée de bien des erreurs.»(16)

L'homme est un être enseigné, a dit Lacordaire, et soit qu'il considère l'ordre des sensations, des idées, de la conscience et de la foi, il en conclut que l'homme a besoin de l'enseignement. Sans autre moyen d'éducation intellectuelle et morale que ses propres forces, sans un maître qui lui donne la vérité, profitant de l'expérience des siècles et des immenses trésors de doctrines acquis par les générations passées, l'homme serait bien, en effet, ce que Rousseau nous l'a montré: «Se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas ; ne connaissant de biens que la nourriture,

(16) *Ia Pars*, Q. I. art. I.

une femelle et le repos, ne redoutant que la douleur et la faim.»

Mais non, l'homme n'est pas cela! Il a d'autres biens que ceux reconnus par Rousseau! Il aspire au vrai, il aime le bien de toute son âme. Le besoin qu'il a du vrai et du bien le tourmente autant que la faim. Pour qu'il vive—*ut vivat*—il a besoin de pain; pour qu'il vive selon toute sa nature, en perfection—*ut bene vivat*—il lui faut le vrai et le bien. C'est surtout pour ce perfectionnement intellectuel et moral que le saint Docteur réclame la société pour l'homme, qu'il lui en fait une nécessité naturelle.[17] Nous devons donc conclure avec lui que l'homme est naturellement un animal sociable: *Igitur homo est naturaliter animal domesticum et civile.* Nous trouvons le résumé de cette doctrine dans une citation de Sortais: «L'homme est porté à constituer une société plus vaste que la famille par une double tendance naturelle et irrésistible: l'instinct de conserver son être, et l'instinct de le développer le plus possible. C'est le besoin de sécurité pour l'exercice de ses droits

---

(17) Ia IIae, Q. 95, art. I.

et le progrès matériel, intellectuel et moral qui poussent l'homme à entrer en société. »

* * *

La nature n'établit cependant pas le fait social, elle y pousse seulement. Si l'homme n'a jamais été solitaire et sauvage, il fut un temps où il ne vivait pas en société civile organisée. La première société fut la famille. Le voisinage des familles créa bientôt entre elles des relations, des communications dont toutes profitaient et qui répondaient à des besoins réels de la nature humaine.

Le saint Docteur, au livre des Politiques, constate que toute communication humaine se fait par des actes dont les uns sont quotidiens: ce sont ceux qui s'exercent au sein de la communauté familiale; les autres non quotidiens, selon les besoins des familles et des individus, (*sicut mercari, pugnare*), ce sont les relations sociales, et c'est à cette fin, dit saint Thomas, que fut constituée la société.[18] Les familles et les individus ont

(18) *Heac autem communitas non est constituta in diem sicut dicit de domo, sed est instituta gratia usus non diurnalis. Illi enim qui sunt convicanei, non communicant sibi in actibus quotidianis in quibus communicant illi qui sunt unius domus, sicut est comedere, sedere in ignem et hujusmodi, sed communicant sibi in aliquibus exterioribus non quotidianis.* Polit. L.I. l.I.

évidemment des besoins qu'ils ne peuvent satisfaire eux-mêmes. De là la nécessité du secours des autres: c'est toute la raison de la cité.[19] Mais l'homme devait lui-même organiser ces secours mutuels, ces relations de familles à familles, d'individus à individus, de manière à assurer la juste proportion des biens, de sorte que le bien propre soit protégé et s'harmonise avec le bien de tous; l'homme devait lui-même se donner des lois qui régleraient ses droits et ses devoirs, le conduisant sûrement, dans ses rapports avec ses concitoyens, à son bien propre comme au bien commun: ce fut l'objet du premier pacte, du premier contrat social. Saint Thomas le dit lui-même,[20] et il en fait gloire au premier fondateur de la Cité : *Ille autem qui primo instituit civitatem fuit causa hominibus maximorum bonorum.* Quelle différence entre cette conclusion du saint Docteur et le passage de Rousseau, cité plus haut, concernant le vrai fondateur de la société civile!

---

(19) *Est enim de ratione civitatis quod in ea inveniantur omnia quae sufficiunt ad vitam humanam. Et propter hoc componitur ex pluribus vicis in quorum uno exercetur ars fabrilis in altero ars textoria et sic de aliis.*

(20) *Ita civitates sunt institutae industria humana.*

Comme le fait remarquer le Père Schwalm,[21] l'hypothèse du contrat social de Rousseau repose sur une double erreur: d'abord le fait de sortir d'un état naturel d'isolement devenu nuisible, ensuite le caractère absolument libre du contrat d'association.

Les preuves que nous avons données au cours de ce travail ont suffisamment démontré que le premier postulat de Rousseau est faux. L'état d'isolement est contre nature pour l'homme. Par sa naissance il entre dans la société familiale déjà constituée: société imparfaite si l'on veut, mais vraie société tout de même. Si elle préexiste à la société civile, elle lui est cependant ordonnée comme à sa fin, à sa perfection.

Cette perfection est naturellement désirée par l'homme, mais d'un désir implicite qui ne suffit pas à déterminer ce bien particulier qu'est la société politique. Alors, comme dans le choix de tout bien particulier, la volonté, le libre arbitre doit s'exercer. Les hommes devront donc s'entendre, et, d'un commun accord librement consenti, bien que sous la poussée de la nature, déterminer le

(21) Leçons de Phil. Sociale, 2e V., p. 473.

fait social en se soumettant à un ordre et à un pouvoir dans la poursuite du bien commun.

P. M. GAUDRAULT, O.P.

Ottawa, 10 octobre 1923.

